la gazette du Var

#159

de la porte des maures à la méditerranée

Avril 2022

Au Pradet,
Le Var ouvre son cœur aux Ukrainiens

Redécouvrez la
Mine de Cap Garonne !

François de Canson :
« On a tous besoin du Sud » !

• Rendez-vous à la Fête des Vins de La Londe-les-Maures ! •

Édito

Macron Vs Le Pen, les jeux sont-ils vraiment faits ?

Après les gilets jaunes, la pandémie et maintenant la guerre tragique entre la Russie et l'Ukraine, les sondages, aussi subjectifs les uns que les autres, nous resservent le scénario de 2017, Macron Vs Le Pen, les dés ont l'air d'être jetés et cela pose la question de la sincérité des sondages d'opinion.
Pour la France, la présidentielle va être un révélateur de sa politique intérieure et de son rang sur la scène internationale. Depuis quelques années, le déclin de la France est patent. Notre pays est sur une mauvaise pente, en panne de croissance, incapable de redresser ses comptes. Cette perte d'influence est commentée par la presse étrangère, intériorisée par les Français. La France est installée dans un modèle qu'elle voudrait immuable, aveuglée par son arrogance, mal guidée par une classe politique, obnubilée par la rue et le calendrier électoral.

Encore plus grave, le départ des rentiers, des retraités et des jeunes talents qui quittent le navire France !
Cette élection est peut-être l'une des plus surprenantes de la 5ème République. Les observateurs ne semblent pas mesurer, à sa juste valeur, le niveau du ras-le-bol français.
Certes, du côté des candidats, Jean-Luc Mélenchon tente de mobiliser les abstentionnistes. Depuis début mars, il progresse dans les intentions de vote, passant devant Pécresse et Zemmour. Encore loin de se positionner pour le second tour.
Pendant ce temps, Valérie Pécresse essaye de se différencier du candidat-président Macron. Début janvier, elle talonnait Le Pen, mais à la suite de son meeting raté du Zénith, son débat dissonant avec Zemmour, l'abandon des soutiens LR au profit de Macron et l'absence du soutien de Sarkozy, la descente s'accentue dangereusement.
Pour se relancer, Zemmour a récupéré des soutiens parmi les proches de Le Pen. Lors du meeting de Metz, il a lancé : « Voici venu le temps de l'ultime chevauchée, le temps de l'audacieuse épopée qui va nous permettre de sauver la France. Tout est possible, d'autant que mes électeurs sont les plus convaincus, les plus décidés à aller voter et les plus sûrs de voter ».
Ce qui a été démontré au Trocadéro, avec 80 000 participants.
Sans parler du constat inquiétant fait par Pierre Brochand, ancien Directeur Général de la DGSE, sur l'immigration de masse que subit notre pays depuis des décennies, venant confirmer la thèse de Zemmour.
Dans le même temps, Marine Le Pen a désormais axé son programme sur le pouvoir d'achat, répondant à l'attente des Français (diminution à 5,5 % de la TVA sur l'énergie, revalorisation du minimum vieillesse, etc.).
Enfin, le candidat Macron ne veut pas de débat mais devra répondre de la réduction du pouvoir d'achat, de la hausse vertigineuse des taxes, du prix du carburant, de la CSG et de l'inflation. Durant son mandat, il n'est pas parvenu à réduire le chômage de masse. Il considère l'immigration comme un fait irréversible et a laissé l'insécurité considérablement augmenter.
Les Français ont des raisons de se plaindre, mais se plaindre sans agir ne changera rien. Avec les élections, ils ont le moyen d'exercer leur citoyenneté. Le vote est le seul moyen d'assurer la démocratie et, donc, de protéger nos libertés.

Bernard BERTUCCO VAN DAMME.

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Editorialiste
Bernard Bertucco Van Damme

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot, avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Régie publicitaire 06 37 37 21 21
Prix au numéro : 1€

Bureau Métropole TPM
Thierry Cari - Greg Vuylsteker

Bureau de Paris
Julien Azoulai corresp. permanent

Bureau Méditerranée
Porte des Maures
Nicolas Tudort
Alain Blanchot Photographe
Francine Marie - Pascal Jolliet

Photographes
Pascal Azoulai - Philippe Olivier
Olivier Lalanne - Laurent Monition

Éditeur et responsable de la publication - ADIM - 174 rue Eugène Baboulène - Bat. B - 83250 La Londe-Les-Maures
Dépot légal en cours - Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

Retrouvez-nous sur www.lagazetteduvar.fr

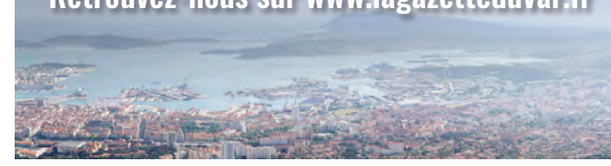

François de Canson : "Le CRT se mobilise pour la destination France" !

Forts du succès de l'édition 2021, Atout France et les organismes régionaux partenaires de la campagne de reconquête des marchés européens poursuivent leur mobilisation en 2022 pour accélérer le retour des touristes !

De nombreuses entreprises du secteur sont à leurs côtés pour amplifier l'impact de la campagne #ExploreFrance 2022 et positionner la France comme la destination idéale pour voyager à nouveau, en profitant d'un tourisme plus durable.
Sur le terrain, le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRT) se mobilise pour la destination France aux côtés d'Atout France.

AVANCER EFFICACEMENT

François de Canson, président du CRT, explique la stratégie de la Région : « Nous avons développé en région de très belles habitudes de travail collectif, avec nos partenaires des Départements, des Métropoles et des principales Villes. Plus que jamais, l'union fait la force. Nous l'avons expérimenté au travers des campagnes #OnaTousBesoinDuSud, menées dès le début de la crise sanitaire sur le marché français puis pour relancer les marchés européens, dès 2021. La gouvernance mise en place depuis plusieurs années autour de nos 3 destinations monde Provence, Alpes du Sud et Côte d'Azur, l'agilité dont nous faisons preuve pour coller au plus près des aléas conjoncturels, la confiance mutuelle qui nous unit, sont des ingrédients essentiels pour avancer efficacement, au bénéfice de toute l'économie touristique de la région. La force du collectif, encore une fois, pour une campagne paneuropéenne qui dépassera cette année les 10 millions d'€ ! Chacun dans sa ligne, chacun dans son rôle, la France a été le plus résilient de tous les pays européens face à cette crise ».
Dans un contexte international tendu et alors que la situation sanitaire reste fragile, les professionnels du tourisme français se mobilisent donc pour relancer une activité fortement impactée depuis deux ans par la crise sanitaire et économique.
« La fréquentation internationale de la destination a connu une chute significative, même si la France a mieux résisté que certains de ses concurrents. L'année 2021 s'est soldée par une augmentation de la part de marché de la France, en termes de recettes touristiques, comparativement aux autres pays de l'Union européenne. Cette part, qui s'établissait à environ 15% en moyenne annuelle depuis 5 ans, est passée à 18,1% à la fin du troisième trimestre 2021, la France étant devenue, pendant la pandémie, la 1ère destination européenne en termes de recettes internationales », détaille François de Canson.
Ainsi, les visiteurs européens ont été les premiers à revenir en France en 2021, au sein du visitorat international, et ce retour se confirme mois après mois. Ainsi encore, les dépenses des 7 principaux marchés européens étudiés par la Banque de France ont récupéré +24% entre 2020 et 2021. Des touristes européens qui ont pu découvrir ou redécouvrir la France et son art de vivre, sa culture, ses paysages multiples mais également une offre renouvelée, répondant à leurs aspirations croissantes en matière de tourisme durable.
« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Europe représente 80 % de la clientèle étrangère. La crise sanitaire a fortement ralenti le tourisme international mais le retour des marchés européens a été très remarqué en 2021 avec de belles progressions par rapport à 2020, en particulier les Allemands (+ 36 %), les Suisses (+ 43 %), les Belges (+ 33 %) ou encore les Néerlandais (+ 32 %). La France et la région Sud bénéficient d'importants bassins de population de proximité et c'est une chance pour la relance de l'économie touristique, (13 % du PIB de la région Sud, 143 000 emplois, près de 20 milliards de consommation touristique) », constate, avec satisfaction, le président du CRT.

RECONQUÊTE

Dans un contexte de reprise ultra-concurrentiel, dicté par l'actualité géopolitique et sanitaire, le Comité Régional de Tourisme axe sa stratégie en véhiculant une image accueillante et rassurante de la destination France. C'est pourquoi Atout France, les 13 organismes régionaux de tourisme ainsi que de nombreuses entreprises du secteur se mobilisent autour d'une campagne de reconquête des voyageurs européens.

La campagne à destination du grand public est constituée de 3 volets :

- Le premier volet prend la forme d'une campagne d'image visant à apporter une visibilité d'ensemble à la destination France. Elle permet d'inspirer les touristes en leur suggérant de nouvelles propositions de lieux de séjours et d'expériences en phase avec leurs aspirations. Ce premier volet a été lancé début avril.
- Le volet 2 permet aux Comités régionaux de tourisme / Agences d'Attractivité / Agences de tourisme qui le souhaitent de capitaliser sur le volet 1 en le complétant par une communication additionnelle, valorisant leur destination sur les marchés identifiés. Cette année, cette démarche est ouverte aux organismes infrarégionaux qui accompagnent cette dynamique.
- Enfin, le volet 3, mené en partenariat avec des entreprises privées, dont des acteurs du transport et de la distribution, vise à déclencher la réservation de séjours en valorisant des produits prêts à la vente (vol + hébergement ou autres combinaisons).

« Le besoin de convivialité, de ressourcement, de retour à l'essentiel qui s'est exprimé suite à la crise constituera l'axe de communication central de la campagne #ExploreFrance 2022.
Ce parti pris se traduit par la valorisation d'expériences de séjours innovantes en matière de slow tourisme, d'art de vivre à la française et de convivialité, de découverte des espaces naturels, du patrimoine et des savoir-faire. Plus encore que lors de la campagne 2021, les efforts des professionnels français pour proposer une offre touristique durable, seront mis en avant », insiste François de Canson.
Concrètement, cette campagne cible 10 marchés de proximité (Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Suisse, Pays-Bas, Italie, Espagne, Danemark, Suède et Autriche). Les visiteurs de ces 10 marchés ont représenté environ 42 millions d'arrivées en 2021. L'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni sont en tête. •

À NOTER...

Les nouveautés de la campagne 2022 :

- Un positionnement encore plus affirmé sur le tourisme durable.
- Encore plus d'offres de séjours avec davantage de partenaires privés qui accompagneront la dynamique, et notamment des OTA.
- Une mise en valeur accentuée des traits fondamentaux de la destination France et notamment de son art de vivre.

Tourisme
On a tous besoin du Sud !

Fort du succès des campagnes de 2020 et 2021, le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRT) et ses partenaires relancent la campagne « On a tous besoin du Sud ».

Après une action concertée à l'adresse du tourisme européen, présentée lors du salon Rendez-vous en France à Nantes, un plan de communication d'envergure va inciter les Français à redécouvrir la richesse de nos territoires.

RELEVER LES DÉFIS DES MOIS À VENIR

« Avec Renaud Muselier, nous faisons le choix du collectif pour porter plus haut les couleurs de notre territoire. Après deux années difficiles et tandis que la guerre frappe l'Ukraine, nous devons être aux côtés des professionnels du tourisme. Pour la troisième année consécutive et parce qu'en 2020 et 2021, elle nous a permis d'atténuer le choc, nous allons relancer cette belle campagne On a tous besoin du Sud. Avec nos partenaires des agences départementales et des offices de tourisme, nous sommes prêts à relever les défis des mois à venir. Ensemble, nous réussirons ce que l'on ne peut pas faire seuls », assure François de Canson, président du CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Plus de deux ans après le début de la crise sanitaire, cette campagne d'ampleur vise à compenser l'absence dans la région des clientèles étrangères lointaines, dont le retour sera très progressif, en séduisant la clientèle française. Celle-ci sera incitée à visiter Provence-Alpes-Côte d'Azur lors des ailes de saison (printemps et automne), en priorité d'avril à juin, pour mieux répartir la fréquentation et ainsi préserver les espaces protégés et le cadre de vie des habitants.

La stratégie développée autour des 3 marques Monde Provence, Alpes et Côte d'Azur, constitue la pierre angulaire des dispositifs marketing mis en oeuvre par le CRT depuis plusieurs années. Orientée client, basée sur une gouvernance spécifique à chaque marque et la mutualisation de moyens, elle monte résolument en puissance.

« Rendre visibles nos destinations à l'international, promouvoir des destinations compétitives et créer du lien avec nos clients, sont les 3 objectifs qui orientent l'action du CRT, tant en direction du grand public, des organisateurs de voyages que des médias », conclut François de Canson.

Ainsi, jusqu'au 2 juin, la campagne va cibler les CSP+ et les touristes à fort pouvoir d'achat, pour pallier l'absence des clientèles étrangères lointaines, très contributrices à notre économie touristique. •

À NOTER...

Les partenaires de la campagne #OnaTousBesoinduSud :

- Comité régional de tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRT),
- Région Sud,
- Agences de développement des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse,
- Offices de tourisme de Marseille, de Nice, d'Aix-en-Provence, d'Avignon, d'Antibes, de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et du Golfe de Saint-Tropez.

Préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024
Un soutien très actif aux sportifs de haut niveau

Le 22 mars, Renaud Muselier, président de la Région, a rencontré les athlètes du Cercle des Nageurs de Marseille en compagnie de Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ensemble, ils ont visité les infrastructures du Cercle et rappelé la mobilisation du Comité Régional Olympique et Sportif, présidé par Hervé Liberman, autour de la création d'un nouveau Fonds de Dotation exceptionnel pour les sportifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

A cette occasion, Renaud Muselier a rappelé l'engagement sans faille de la Région Sud qui mobilise plus de 35 millions d'€ pour améliorer les infrastructures sportives et former les champions de demain.

Dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020, Pékin 2022 et Paris 2024, la Région a mis en place une politique de soutien très actif au haut niveau. Ils sont déjà nombreux à suivre une formation en Pôle Espoirs et en Pôle France dans la région. L'institution soutient ces structures pour 500 000€ par an.

« Nous avons un outil formidable avec le CREPS Sud réparti sur 3 sites (Aix-en-Provence, Boulouris et Antibes). Nous avons déjà investi plus de 11 millions d'€ et nous investirons près de 7 millions d'€ d'ici 2024. Avec des réalisations très concrètes comme l'inauguration de la piste de VTT à Boulouris pour accueillir les équipes de France. Nous versons 3000€ aux athlètes en phase de qualification ou qualifiés pour les Jeux olympiques et paralympiques. Avec le décalage des épreuves de Tokyo en 2021, nous avons prolongé notre aide en 2021 », rappelle Renaud Muselier.

800 000€

Ainsi, 85 athlètes ont été soutenus en 2019, 92 athlètes en 2020 et 90 athlètes en 2021. Soit au total sur la période 2019 – 2021 un montant de 800 000€ ! Certes, la Région ne peut pas verser directement d'argent au fonds de dotation. Mais elle soutient la démarche en mettant en contact les entreprises et les sportifs de la région.

« Il faut que les sportifs et le monde de l'entreprise apprennent à mieux se connaître. Nous sommes la passerelle entre eux.

Si nous avons concentré nos efforts sur les sportifs de haut niveau, nous avons apporté un regard particulier sur le monde de la voile avec l'organisation des épreuves de voile à Marseille en 2024. Grâce à ce Plan Voile, nous avons pu introduire auprès du Pôle France des experts en nutrition, des stages de préparation mentale et une préparation physique encore plus poussée », termine le président de la Région. •

À NOTER...

Un Plan Voile Régional ambitieux de 21 millions d'€ sur 7 ans.

Il prévoit notamment :

- Une aide au Pôle France, aux Pôles Espoirs et à la Ligue Régionale de Voile,
- L'acquisition de bateaux et de matériels pour les athlètes du Pôle France,
- L'aide aux 155 clubs de voile et aux bases nautiques,
- La création de formations aux métiers de la Mer,
- La structuration de la filière touristique autour de la voile et du nautisme.

Coordination Rurale
Max Bauer : « Nous devons retrouver une souveraineté alimentaire »

En marge du Salon International de l'Agriculture, La Gazette du Var s'est entretenue avec Max Bauer.

L'horticulteur hyérois est président de l'antenne varoise de la Coordination Rurale, second syndicat agricole de France.

Quel bilan tirez-vous du Salon ?

Max BAUER. On était contents de voir les citoyens revenir sur le salon. De plus, on a choisi d'interpeller les candidats à la présidentielle sur leurs projets, ce qui a attiré beaucoup de monde. Ça a permis d'échanger, de montrer les inquiétudes des agriculteurs dans un contexte économique difficile.

Quel est encore, en 2022, l'intérêt d'un salon ?

MB. Il est vrai qu'être au salon, cela nous oblige à tenir un stand et cela nécessite de la préparation. Il y a un coût. Mais c'est surtout un lien avec le consommateur, que je rebaptiserais en "consomm'acteur".

C'est une vitrine. Quand on voit des enfants heureux à la vue d'une vache ou d'un cochon, c'est du réel, pas du virtuel. En tant qu'agriculteurs, nous avons besoin de montrer toute notre utilité et la qualité de notre production qui est normée et tracée. Il vaut d'ailleurs mieux consommer du conventionnel [non-bio, NDLR] français que du bio étranger !

La fleur coupée était à l'honneur sur le Salon, c'était une fierté pour les horticulteurs ?

MB. Je suis admiratif du stand parce qu'il met en valeur les serres et tout l'environnement typique de l'horticulture.

Gageons que le choix qui a été fait de mettre en avant la tulipe se traduira sur le terrain par des vocations. Je pense aux tulipes emblématiques de Carqueiranne. Toutefois, les autres années, toutes les agricultures locales étaient mises en avant : la viticulture, l'oléiculture, l'ostréiculture ou encore l'apiculture…

Même si je suis horticulteur et très attaché aux fleurs coupées, je regrette un peu ce choix monothématique qui a été fait cette année.

Participer à un salon en une année électorale, c'est un enjeu particulier ?

M.B. Il s'agit d'un travail que nous avions anticipé plus d'un mois à l'avance, décortiquant un à un tous les programmes des candidats à l'élection présidentielle pour rendre plus lisibles leurs propositions sur le monde agricole. Concrètement, sur notre site, tout citoyen peut trouver les projets de chacun, accompagnés d'un score de compatibilité avec les idées portées par la Coordination Rurale.

Qu'attendez-vous des candidats ?

M.B. Il faut arrêter les mots, il faut des actes. Il est urgent de retrouver une souveraineté alimentaire afin de rapidement renouer avec un vrai soutien au monde agricole français et européen.

À ce titre, les politiques d'accompagnement sont importantes. Mais, ce que l'on voudrait avant tout, c'est une forme de considération. Dénigrer l'agriculture française, c'est mettre en danger des exploitations, qui finissent par fermer.

C'est aussi ouvrir grand la porte aux importations depuis des pays qui ne respectent pas nos normes. La question du coût est aussi fondamentale. Tout a augmenté pour les agriculteurs : le matériel, les engrais, le gazole non-routier [carburant spécifique qui alimente notamment les tracteurs, NDLR]. Il y a urgence à réagir.

Êtes-vous inquiet des répercussions de la guerre en Ukraine sur les filières françaises ?

M.B. Nous sommes très inquiets. À la Coordination Rurale, nous avions tiré la sonnette d'alarme depuis des années en prenant à bras le corps la question de la souveraineté agricole.

Le président de la République l'a fait sienne depuis l'épidémie de Covid, qui a mis en lumière les difficultés de notre agriculture. Et elle revient sur le devant de la scène. La guerre en Ukraine, "grenier à blé de l'Europe", va forcément avoir des conséquences.

Certaines coopératives françaises sont présentes dans le pays. Emmanuel Macron a annoncé un "plan de résilience". On scrute cela de près.

En tous cas, je l'ai rencontré et il apparaît conscient des enjeux. Mais il faut des mesures concrètes et urgentes.

Restons sur l'économie. Que pensez-vous d'EGalim 2 ?

M.B. Depuis des années, on dénonçait que les agriculteurs souffraient de ne pas avoir des prix rémunérateurs sur l'exploitation. En 2018, a été mis en place EGalim 1 [suite aux états généraux de l'alimentation, NDLR]. On aurait pu penser que les choses iraient dans le bon sens. Mais cette année, on fait EGalim 2 car on s'aperçoit que la grande distribution et les transformateurs n'ont pas joué le jeu. En réalité, il faudrait aller vers un EGalim 3 car nous sommes en période d'élections, avons des difficultés à contractualiser certaines productions sorties d'EGalim 2… Nous déplorons que le rapport de force entre le consommateur et la grande distribution prime sur la situation des agriculteurs, qui sont le premier maillon de la chaîne. On souhaite qu'en sortie d'exploitation, nous ayons des prix corrects pour vivre, avec de la visibilité pour ne pas vivre dans la peur du lendemain.

Pour tenter d'atteindre les objectifs climatiques, où en est-on à la Coordination Rurale ?

M.B. L'agriculture écologique est un pléonasme ! Déjà, tout naturellement, on remplit notre mission. Prairie permanente, arboriculture, nos vergers dans le Var, les exemples sont nombreux. À la Coordination Rurale, on réfléchit à la mise en place d'outils qui facilitent le calcul. Car le "plan bas-carbone", c'est donner de l'argent aux agriculteurs pour qu'ils vendent leurs crédits "verts" à des projets polluants. Mais cet argent ne doit pas venir de notre ministère, il doit provenir de celui de l'écologie. Faire la poche gauche des agriculteurs pour leur remplir la poche droite est inacceptable. Il y a également la question de la paperasse. Le "bas-carbone", ça revient à racheter la vertu des autres, mais sans les contraintes administratives qui vont avec. Ce qui est regrettable car les exploitants se retrouvent livrés à eux-mêmes.

Quel est votre regard sur la question du bien-être animal ?

M.B. Nous sommes très à l'aise sur ces questions. Concernant le bien-être animal, il y a clairement eu des évolutions. Mais, de toute façon, un animal stressé rend une viande qui ne développe pas tous ses arômes. Partant de là, c'est dans l'intérêt de l'agriculteur de bien s'occuper de ses bêtes. Et puis, le paysan vit au quotidien avec elles. Il les aime. Aujourd'hui, une partie de la société ne comprend pas qu'on emmène des animaux à l'abattoir pour les tuer. Mais cela à toujours été. Et, je le redis, beaucoup de progrès ont été faits depuis la génération de nos grands-parents. La législation impose désormais aux abattoirs de mettre en place des caméras. Ce qui est en revanche problématique, c'est l'exploitation des images par certaines associations. Mais à 98%, ça se passe bien ! Faisons confiance au "bon sens paysan" et parlons du mal-être des agriculteurs ! Trop de mes collègues sont partis trop tôt. •

Propos recueillis par Julien AZOULAI.

23ème Salon international de la plongée sous-marine

Plus de 70 000 visiteurs et 1 000 baptêmes de plongée !

Après l'année blanche imposée par la pandémie, puis un report en raison des contraintes sanitaires, les acteurs du Salon de la Plongée ont mis les bouchées doubles en proposant une édition en mars, tel un avant-goût d'un printemps qui chante.

Du 11 au 14 mars, 520 exposants, dont 45% de province et 15 % de l'étranger, ont reçu près de 70 000 visiteurs, venus découvrir les destinations paradisiaques de la plongée. Avec 200 conférences et animations, plus de 1 000 baptêmes de plongée dans la piscine géante, le rendez-vous des professionnels et des passionnés de la grande bleue fédèrant de belles initiatives, a confirmé sa vocation pédagogique et son soutien à la science. Créatrice et présidente du Salon, Hélène de Tayrac-Senik s'est réjouie de l'esprit, combatif et solidaire, des partenaires, qui ont relevé le défi. Ainsi, sur le stand de Var Tourisme, la filière Nautisme et Plongée était représentée par l'Office de Tourisme de Méditerranée Porte des Maures et Dune Plongée La Londe.

LA RÉGION SUD AU SALON

En créant la filière régionale Nautisme et Plongée, la Région a initié une action globale et cohérente avec l'ensemble des acteurs.
En effet, d'un point de vue économique, ces activités, s'adressant à des clientèles très identifiées, sont sources d'importantes retombées économiques. Ainsi, les activités des clubs et structures marchandes de sports nautiques génèrent, en moyenne chaque année, un chiffre d'affaires de près de 88 millions d'€. Au total, les composantes du secteur du nautisme créent près de 1,6 milliards d'€ de retombées économiques et environ 12 000 emplois. La présence de la Région Sud a rappelé les liens qui l'unissent à la plongée. C'est en effet en 1943, entre Marseille, Bandol et Sanary-sur-Mer qu'ont eu lieu les premières plongées profondes de Cousteau, Taillez et Dumas. •

Bernard BERTUCCO VAN DAMME, envoyé spécial à Paris.

À NOTER...

La FFESSM, sentinelle bleue et yeux de la mer :
La Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins (FFESSM) a présenté ses activités loisirs-sports et un volet « études et sciences » sur le milieu subaquatique.
Une Fédération de poids, forte de 2 100 clubs – 450 structures commerciales et 80 000 bénévoles recensés, avec un budget de 5 millions d'€ dont 1 million d'€ consacré au sport de haut niveau. La plongée subaquatique, la nage avec palmes, le hockey subaquatique et l'apnée ont des bienfaits physiques, sociaux-cognitifs et psychologiques.

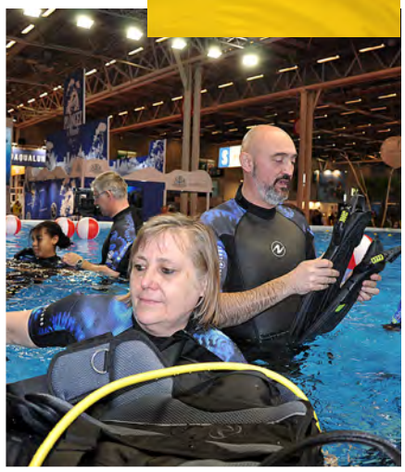

23ème Salon international de la plongée

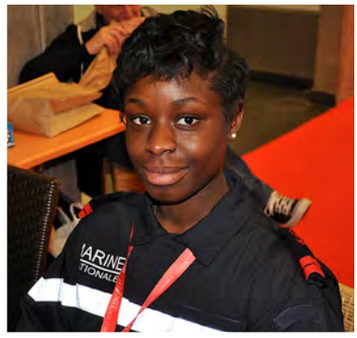

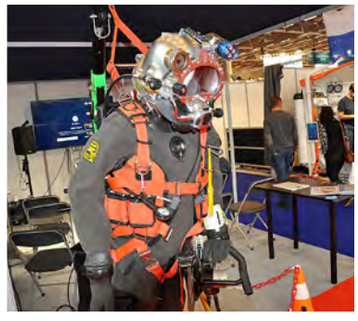

Un Plan de résilience hors-sol !

Pour Max Bauer : « Le Plan de résilience, présenté par Jean Castex, pour faire face aux conséquences économiques de la guerre en Ukraine, est déconnecté des enjeux agricoles ».

À part une aide pour les éleveurs concernés par l'achat d'aliment, il n'existe aucune mesure spécifique au secteur agricole.

« Les agriculteurs sont au même régime que les autres professions et les particuliers sur le carburant ! L'alimentation n'est pas considérée comme un secteur stratégique », déplore le président de la Coordination Rurale PACA.

GNR ET GAZ, LE COMPTE N'Y EST PAS !

En effet, les mesurettes annoncées ne répondent pas à la situation d'urgence, et ne couvrent pas les besoins énergétiques immédiats nécessaires pour continuer l'activité de production.

« C'est à se demander si le Gouvernement a pris la mesure de l'impact de la guerre en Ukraine sur l'agriculture. Ce manque de considération risque d'attiser la colère et l'incompréhension des agriculteurs. Avec les mesures annoncées, nous arriverons, au mieux, à maintenir notre production, alors qu'on est au bord d'une crise alimentaire mondiale et que s'annonce une pénurie de blé. Nous sommes bridés dans notre capacité à produire. Laissez-nous participer à l'effort de guerre ! Laissez-nous travailler en nous permettant d'utiliser les outils et les surfaces pour le faire », demande Max Bauer.

De plus, la CR regrette la faiblesse d'un plan qui n'est pas à la hauteur de la crise et bien en-deçà des propositions de son plan d'action, qui comprend une série de mesures fortes à effet immédiat que l'État devrait prendre pour permettre aux agriculteurs de continuer à produire.

Enfin, la CR demande un plafonnement du GNR à 1€/litre. Compte tenu de l'évolution de la guerre en Ukraine, les agriculteurs ont besoin de visibilité et de moyens pour continuer à produire.

« Dans la campagne, l'heure est aux décisions. D'ici un mois, les agriculteurs devront procéder aux semis, mais sans visibilité sur l'évolution du prix du GNR, difficile pour eux d'estimer s'ils seront en capacité de continuer à remplir les cuves pour ensuite récolter », conclut Max Bauer. •

Conflit Russie-Ukraine

Un guichet unique pour accueillir les réfugiés ukrainiens

La préfecture du Var a mis en place un guichet unique pour l'accueil des ressortissants ukrainiens, situé au gymnase des lices à Toulon.

Depuis le début de la crise en Ukraine, plus de 1000 personnes ont été accueillies dans le Var et le nombre de ressortissants ukrainiens qui arrivent sur le territoire ne cesse de croître. Face à cet afflux, la préfecture a adapté les capacités d'accueil et les moyens pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les personnes fuyant la guerre.

Depuis le 21 mars, le guichet unique a été transféré au gymnase des Lices à Toulon. Aménagé par la Ville de Toulon, il permet d'augmenter la capacité d'accueil des personnes déplacées et de compléter l'offre des prestations proposées par l'association d'aide aux victimes d'infraction du Var. Ce point d'accueil centralise les demandes pour le Var.

Plusieurs permanences sont assurées :

- Professionnels de santé pour répondre aux besoins médicaux urgents (du lundi au samedi),

- Office français de l'immigration et de l'intégration pour l'allocation de demandeur d'asile (mercredi et jeudi),
- Caisse primaire d'assurance maladie pour l'ouverture des droits sociaux et la prise en charge des frais de santé (lundi au vendredi),
- Direction académique des services de l'Éducation nationale pour la scolarisation des enfants (du lundi au vendredi),
- Croix-Rouge pour les premiers besoins (nourriture, vêtements), du lundi au samedi,
- Face Var pour des cours de français pour adultes et information pour l'accès à l'emploi (mardi et jeudi après-midi),
- Des solutions d'hébergement d'urgence sont proposées aux personnes sans logement. •

Photos PRESSE AGENCE.

INFORMATIONS PRATIQUES

Du lundi au samedi de 9h à 17h. Le samedi, le guichet est ouvert pour les urgences relatives à l'hébergement et la santé.
Boulevard Louvois à Toulon
07 64 46 01 37
ukraine@aaviv.fr
Pour plus de renseignements :
http://www.var.gouv.fr/solidarite-avec-l-ukraine-dans-le-var-r2653.html

Journée Mondiale de l'Eau
Salariés de VEOLIA et parents, une opération de sensibilisation en famille

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, le 22 mars, les équipes de VEOLIA dans le Var se sont mobilisées pour sensibiliser les écoliers à la préservation de la ressource.

Afin d'expliquer aux plus jeunes le cycle de l'eau, la nécessité de préserver cette ressource et les éco-gestes pour y contribuer, les collaborateurs de VEOLIA Var Provence Méditerranée ont proposé des animations dans les écoles de leurs enfants. Une action concrète qui a suscité la fierté des équipes et de leurs enfants !

Olivier Cavallo, directeur de VEOLIA Territoire Var Provence Méditerranée, rappelle les objectifs de la journée :

« A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau et tout le long de la semaine, un kit, composé de supports d'animation, de matériels pour mener des expériences et de vidéos pédagogiques, a été constitué par les collaborateurs aux enseignants. Ce kit leur a permis de réaliser une animation, en toute autonomie, ou avec le soutien d'un parent d'élève travaillant chez VEOLIA. Cette initiative a été déployée dans une vingtaine d'écoles pour plus 500 élèves ». •

Les Canalisateurs du Sud-Est
Eau et changement climatique, entre urgence et résilience

Les Canalisateurs organisaient le 22 mars à l'hôtel du Castellet, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau 2022, l'événement national « Les Canalisateurs, acteurs pour la planète ».

Placé sur le thème « Eau et changement climatique, entre urgence et résilience », il était décliné simultanément dans 16 régions de France métropolitaine par les délégations territoriales de l'organisation professionnelle.

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Son objectif était de rappeler les impacts du changement climatique sur les ressources en eau et l'impératif de maintenir la qualité et la pérennité des infrastructures de réseaux pour répondre à ce défi. Ainsi, l'événement a braqué les projecteurs sur l'engagement des entreprises de canalisations, sur la qualité des travaux et l'efficience des solutions mises en œuvre, aux côtés des institutions territoriales, pour s'adapter au changement climatique, en palliant aux taux de fuite des réseaux d'eau potable, en créant des réseaux résilients d'eaux pluviales, en modernisant les infrastructures existantes… L'hydrologue Emma Haziza est intervenue, en duplex, avec Alain Grizaud, président des Canalisateurs, sur le thème « L'eau au défi du changement climatique, comment passer d'un enjeu global à un changement local » ?

Docteur de l'École des Mines de Paris et hydrologue, Emma Haziza est une des pionnières françaises en matière de résilience territoriale et d'adaptation au changement climatique. Conférencière internationale, chercheuse-entrepreneure et enseignante, elle couvre l'actualité inondation/sécheresse/eau et adaptation au changement climatique sur tous les grands médias audiovisuels français. Puis, une table ronde était organisée avec les témoignages de canalisateurs, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, institutionnels, agences de l'eau, associations, partenaires… ancrés dans les problématiques locales.

Avec 118 entreprises dont 90% ont moins de 250 salariés (79 en Rhône-Alpes et 39 en PACA - Corse), les entreprises adhérentes des Canalisateurs du Sud-Est sont spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation et de gaz. Les Canalisateurs représentent la deuxième activité des Travaux publics (18%), derrière l'industrie routière. En Rhône-Alpes et PACA, l'activité Adduction d'eau-Assainissement représente un chiffre d'affaires de 1,025 milliard € en 2019 pour un total de 9 000 salariés. •

À NOTER…

En présence de :

Yves BOURDAIS, délégué régional PACA - Corse Les Canalisateurs du Sud-Est,
Alain GRIZAUD, président Les Canalisateurs (en duplex),
Emma HAZIZA, hydrologue,
Quitterie BLANCHARD, chargée de projet, Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE),
Marie BORNI, directrice générale déléguée, groupe Société Eau de Marseille Métropole (SEMM),
Julia BRECHET, directrice, Syndicat des Eaux Rhône Ventoux,
Mathieu POUSSEO, adjoint au directeur, Régie de l'eau et de l'assainissement Durance Luberon Verdon Agglomération.

Les Arcs-sur-Argens

Oenotourisme en Provence avec le Guide du Routard

Le vignoble de Provence et du Sud-Est ? Le rosé bien sûr, mais pas que !

Ce guide vous emmène à la découverte d'un monde viticole ensoleillé, des Baux-de-Provence à Nice. Il sillonne les territoires de 7 célèbres appellations : AOP Baux de Provence, Coteaux d'Aix en Provence, Cassis, Bandol, Coteaux varois, Côtes de Provence, Bellet.

BONNE IMAGE

Pour Philippe Gloaguen, fondateur du Routard : « Ce guide de tourisme en France est le 4ème de cette nouvelle collection, et c'est le guide qui est le plus demandé par les libraires. La Provence et les vins de Provence ont une bonne image. Ils ont réussi à faire de la qualité à des prix corrects ».

Il ajoute : « Il était tout à fait logique de sortir ce guide. C'est la moindre des choses, car, le vin français vient de Provence. Il ne vient pas d'ailleurs. C'est ici que le vin est né au 6ème siècle avant Jésus-Christ, avant même l'arrivée des Phocéens et des Romains. Puis, ces vins ont essaimé sur l'ensemble du territoire. L'autre caractéristiques des vins de Provence, c'est leur très grand éclectisme ! Vous avez des domaines fortunés, avec d'énormes investissements, et des propriétaires qui sortent des rosés à des prix corrects. En fonction des moyens des lecteurs du Routard, chacun trouve chaussure à son pied en Provence ».

Le Guide du Routard va décliner différentes éditions sur le même thème (Hérault, Gironde, Bourgogne, vallée de la Loire), et réfléchit à une édition pour la Corse et pour les vins du sud-Ouest. •

Photos PRESSE AGENCE.

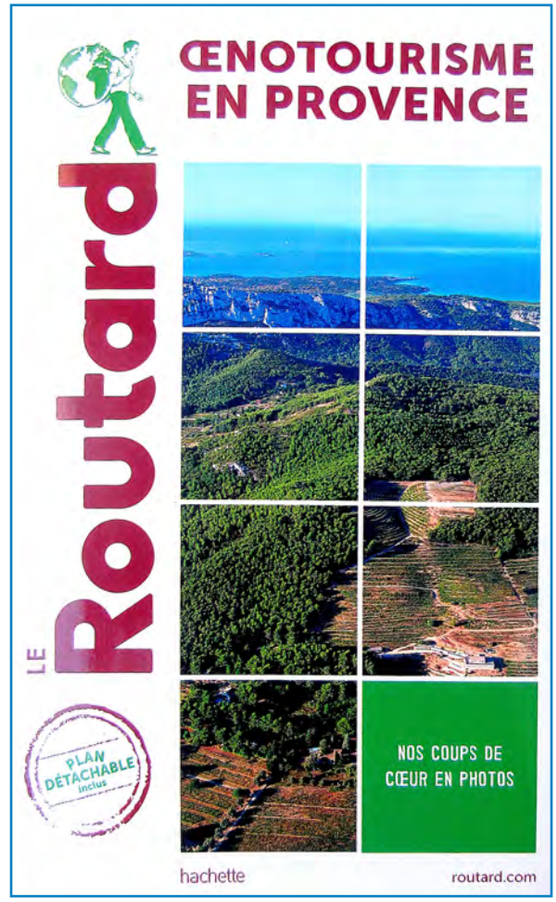

Var Tourisme

Une campagne de recrutement du réseau Destination Var

Le Département et Var Tourisme ont créé le premier réseau des professionnels emblématiques du tourisme varois : le Réseau Destination Var.

Ce réseau permet à ses membres, privés comme institutionnels, de se rencontrer, d'échanger et de collaborer à l'accroissement de leur activité économique.

ART DE VIVRE

Le Réseau Destination Var est donc le tout premier réseau de professionnels emblématiques du tourisme varois. Il regroupe aussi bien les restaurants, cafés, domaines viticoles et hébergements saisonniers que les lieux de visite et de loisirs, les producteurs locaux, les transporteurs…

Les termes professionnels emblématiques n'ont pas été choisis au hasard. Ces professionnels sont connus et reconnus par les locaux, réputés pour la qualité de leurs produits et la convivialité de leur établissement. Ce sont les ambassadeurs de l'art de vivre varois. Les adresses que l'on peut recommander les yeux fermés. Ils sont la vitrine de la richesse du territoire.

Au-delà de la dimension authentique de ces professionnels, c'est également leur dynamisme qui sera retenu. Chacun d'eux a signé une charte d'engagement. Elle formalise leur investissement dans un tourisme responsable les poussant à favoriser les circuits courts.

PROFESSIONNELS

Pour être sûr que personne ne manque à l'appel, Var Tourisme lance sa campagne de recrutement dans le département. Les professionnels pourront remplir un formulaire de candidature, joindre les documents utiles et indiquer leurs qualifications (distinctions, références, ou e-réputation satisfaisante). Le tout se faisant en ligne et rapidement. S'ils remplissent toutes les conditions, ils pourront signer la charte d'engagement et se verront remettre un kit de bienvenue qui permettra d'afficher leur appartenance au réseau. •

Le Var, classé destination touristique n°8 par les Internautes

Le site dédié aux voyages en France HENRI TRIP a publié le palmarès des destinations les plus recherchées par les internautes.

Référençant plus de 120 000 sites touristiques dans l'hexagone, la plateforme française, qui permet à chacun de construire son voyage gratuitement, facilement et selon ses goûts et envies, a détrôné en quelques mois Google qui trop souvent oublie les plus petits…

Et si côté ville, Paris reste la destination la plus populaire, côté département, le Var se hisse tout en haut du palmarès puisqu'il occupe la 8ème place du classement des destinations les plus recherchées par les Internautes. De quoi espérer une belle saison touristique après de si longs mois compliqués pour tous !

À NOTER…

Toutes les informations sur : https://www.visitvar.fr/fr/reseauprosdestinationvar/

• **Formulaire en ligne de candidature :** https://www.visitvar.fr/fr/reseauprosdestinationvar/reseauprosdestinationvar-candidature/

• **Consulter la brochure de candidature :** https://www.visitvar.fr/wp-content/uploads/2022/03/38-RECRUTEMENT-RESEAU-DESTINATION-VAR-15X15-WEB-PP-page-a-page-1.pdf

Bilan 2021 du CROSS MED
5 000 personnes secourues dans plus de 4 000 opérations de secours

2021 a été une année chargée, mais elle permet au CROSS MED de tirer des enseignements pertinents sur son action.

Si le bilan d'activité 2021 du CROSS MED détaille le nombre et le type des opérations, coordonnées ou suivies par les centres opérationnels de La Garde et d'Aspretto (2A), dans la zone de compétence du préfet maritime de la Méditerranée, il fait surtout état d'une hausse significative de l'activité en 2021 (+25% par rapport à 2020) pour le volet « recherche et sauvetage » de ses missions.

37 PERSONNES DÉCÉDÉES

S'agissant des opérations de recherche et sauvetage en 2021, on relève 4 154 opérations coordonnées ou suivies, concernant 9 384 personnes impliquées dont 1 651 secourues, 5 031 personnes assistées, 37 décédées (dont 12 plongeurs et 9 baigneurs) et 6 disparues.
Ainsi, 76 % des opérations surviennent au cours de la saison estivale (de mai à septembre). Par ailleurs, 94% des opérations se déroulent en zone côtière, à une distance de la côte inférieure à 12 nautiques (eaux intérieures ou mer territoriale). Enfin, 89 % des opérations concernent la navigation de plaisance, les loisirs nautiques ou les activités de loisirs sans flotteur (dont baignade et apnée).

L'analyse qualitative de l'activité montre que l'augmentation importante du nombre d'opérations est principalement liée à une diversification des offres de loisirs sur le littoral, ainsi qu'à un accès plus aisé à de nouvelles pratiques.
En outre, ce bilan souligne l'effet du développement de services de location de particuliers à particuliers, en ce qui concerne la plaisance par exemple, avec des loueurs moins formés, moins expérimentés, moins attentifs aux consignes de sécurité et à l'état des matériels de sécurité obligatoires pour prendre la mer dans de bonnes conditions.

ACTIVITÉ SAISONNIÈRE

Par ailleurs, si l'activité du CROSS MED reste majoritairement saisonnière, le nombre d'opérations sur toute l'année augmente également hors période, avec un étalement des vacances au-delà du pic estival.
En effet, s'agissant de la répartition géographique des interventions coordonnées ou suivies par le CROSS MED, 2 376 opérations (57% du total) concernent les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes et 786 opérations les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault et le Gard. De plus, 743 opérations concernent la Corse (dont 519 pour la Corse-du-Sud).

Toutefois, quelques enseignements émergent de ce bilan annuel. Ainsi, dans près de 70% des opérations, l'alerte est donnée par téléphone au 196 (appel gratuit, depuis n'importe quel téléphone) pour le déclenchement des opérations. Ce numéro, qui tend à se populariser, doit continuer à faire l'objet d'une publicité pour être connu du plus grand nombre, notamment des pratiquants de loisirs nautiques en frange côtière. Il est complémentaire du canal 16 de la VHF qui reste le moyen à privilégier en mer.
Il faut noter que la responsabilité humaine reste dans la majeure partie des cas à l'origine des événements de mer : inexpérience, inconscience, défaut de maîtrise technique, manque de préparation et surestimation des capacités physiques. Lorsqu'ils n'en sont pas la cause principale, ces éléments interviennent, a minima, comme facteurs aggravants. De plus, les opérations liées aux loisirs nautiques, bon marché ou réputés accessibles à tous, croissent d'année en année et ont encore doublé en 2021 par rapport à 2020.

MISSIONS PRIMORDIALES

En parallèle de ces opérations de recherche et de sauvetage, le CROSS MED assure d'autres missions primordiales pour la sécurité maritime et l'action de l'État en mer en lien avec les administrations concernées. Par exemple, il est chargé de la surveillance de la navigation maritime et de la prévention des accidents, avec le suivi du trafic maritime dans deux zones sensibles (Bouches de Bonifacio et canal de Corse). Il assure la protection de l'environnement avec notamment le suivi des mouillages en Méditerranée et la surveillance des pollutions, en coordonnant les interventions visant à faciliter la constatation. C'est également celui-ci qui recueille les informations en vue de réprimer et traiter les rejets à la mer de substances polluantes. Il a en charge la diffusion des renseignements de sécurité maritime (avertissements de navigation, avertissements concernant la météorologie et les prévisions météo).

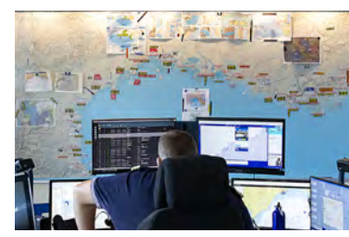

Fort de ces enseignements et des constats déjà effectués tout au long de l'année 2021, les points d'attention de la préfecture maritime de la Méditerranée pour l'année 2022 portent sur la prévention des conflits d'usage des véhicules nautiques à moteur (VNM) et des embarcations rapides, la régulation des nouveaux usages et nouvelles pratiques sportives en mer, la question de la location de navire de plaisance et de la responsabilité associée et l'application de la réglementation sur les mouillages en Méditerranée. Dans ce cadre, des messages de prévention, des campagnes de communication ainsi que des opérations « sécurité mer » seront organisées sur le littoral méditerranéen par les administrations de l'action de l'État en mer, sous l'autorité du préfet maritime de la Méditerranée. •

Photos Marine nationale.

À NOTER...

CROSS MED...

Situé à La Garde, le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage de la Méditerranée (CROSS MED) est un service opérationnel et spécialisé du ministère de la Mer, relevant organiquement de la direction interrégionale de la mer Méditerranée (DIRM Med) dont le siège est à Marseille. Il est placé sous l'autorité opérationnelle du préfet maritime de la Méditerranée et se compose d'un centre principal à La Garde et d'un centre secondaire situé sur la base navale d'Aspretto (Ajaccio) en Corse-du-Sud.
Plus d'informations sur les missions du CROSS MED : https://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/les-missions-du-cross-r229.html

La Seyne-sur-Mer
Un contrat de sécurité intégrée signé avec l'État

Le 17 mars, le préfet du Var, Evence Richard, le procureur de la République de Toulon, Dominique Mirkovic, le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, Olivier Millangue et Nathalie Bicais, maire de La Seyne-sur-Mer, ont signé un contrat de sécurité intégrée (CSI).

Le CSI est un nouvel outil proposé par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour une sécurité globale, afin de concrétiser le partenariat et l'engagement entre l'État et les collectivités territoriales dans le domaine de la sécurité. Dans cet esprit de coopération et de responsabilité, les services de l'État, le procureur de la République de Toulon et la Ville de la Seyne-sur-Mer s'engagent à apporter des réponses concrètes aux problèmes d'insécurité et de délinquance.

Evence Richard, préfet du Var, a précisé : « Ces engagements concernent tout d'abord les moyens humains et matériels. Il s'agit également d'adapter l'emploi des forces aux enjeux du territoire, à renforcer la coopération entre la police nationale, la police municipale et le Parquet de Toulon. Enfin, ce contrat permet d'identifier les actions qui devront faire l'objet d'une étude de financement, au titre du Fonds interministériel de la prévention de la délinquance (FIPD), de la politique de la ville ou de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) ».

LES AXES FORTS DU CONTRAT

Le contrat de sécurité intégrée de La Seyne-sur-Mer se décline en 47 actions réparties en 7 axes principaux : Renforcer les moyens humains et matériels des polices nationale et municipale, et de la justice ; renforcer la mobilisation et la coopération des acteurs du continuum de sécurité ; prévenir la délinquance et développer la vidéoprotection ; lutter contre le trafic de stupéfiants et le phénomène des squats ; renforcer les relations polices/population ; mobiliser les acteurs et les moyens alloués au titre de la Politique de la ville ; affirmer la présence des services de l'Éducation nationale dans les quartiers où le besoin est le plus fort.

Après le renfort de 25 policiers nationaux en 2021 au sein de la circonscription de sécurité publique de la Seyne-sur-Mer, les effectifs de policiers municipaux seront également renforcés dans le but d'atteindre le quota d'un agent de police municipale pour 1 000 habitants, d'ici à 2026, soit 67 agents, contre 57 aujourd'hui. Ces recrutements supplémentaires permettront de renforcer la présence des policiers sur la voie publique, notamment sur les quartiers les plus sensibles de la commune, et de lutter plus efficacement contre les incivilités et renforcer le lien police/population.

Dominique Mirkovic a souligné : « Du côté du Parquet de Toulon, nous nous engageons à développer une politique pénale de proximité visant à lutter contre les incivilités du quotidien et à organiser leur traitement dans le cadre d'un circuit dédié ».

CAMÉRAS ET HÔTEL DE POLICE MUNICIPAL

Le nombre de caméras de vidéoprotection installées sur le territoire de la commune sera également augmenté jusqu'en 2026. L'État participera financièrement à l'acquisition de ce matériel par la commune de la Seyne-sur-Mer, au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPD).

La Ville va poursuivre son projet de nouvel aménagement d'un Hôtel de police municipale, situé avenue Garibaldi. Au-delà des seuls domaines de la police et de la justice, d'autres acteurs sont mobilisés pour améliorer la sécurité et la tranquillité publiques sur la commune. Afin de prévenir la délinquance dès le plus jeune âge, les services de l'Éducation nationale renforceront ainsi les actions mises en place afin de lutter contre le décrochage scolaire et apporteront leur appui aux actions de soutien à la parentalité. De manière générale, les actions en matière de réussite scolaire, de prévention du décrochage, de l'orientation, de l'accès à la formation et à l'emploi feront l'objet d'un soutien fort de la Ville et de l'État.

Au titre de la politique de la ville enfin, l'État et la ville s'engagent à soutenir les projets et actions portés par le secteur associatif visant à renforcer la politique du « aller vers ». •

Photos PRESSE AGENCE et Alain BLANCHOT.

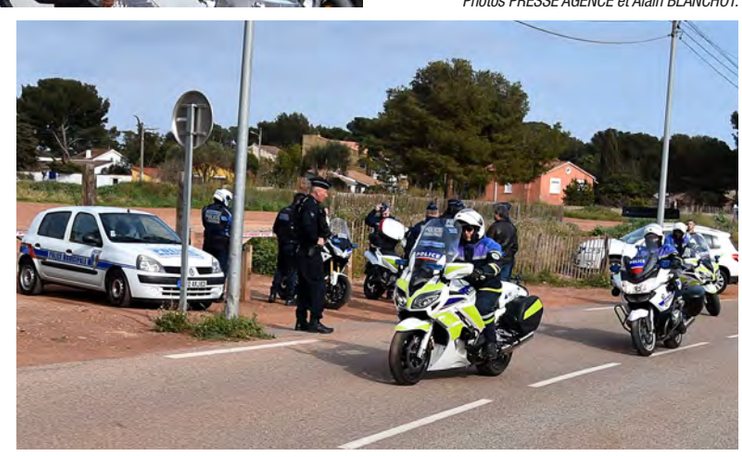

Toulon

Bien chez Soi, acteur de la rénovation et l'amélioration de l'habitat

Bien chez Soi vise à accélérer la rénovation du parc privé en facilitant la réalisation de travaux.

Depuis son lancement en 2017, le dispositif Bien chez Soi a permis d'accompagner des centaines de projets de rénovation de logements participant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'habitat privé. Personnalisé, indépendant et gratuit, cet accompagnement complet se déploie sur le territoire en incluant désormais la rénovation acoustique et s'ouvre aux petits commerçants.

GUICHET UNIQUE

Bien chez Soi est le guichet unique de la rénovation de l'habitat privé pour les propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et copropriétés souhaitant bénéficier des aides publiques disponibles pour la rénovation ou l'amélioration des logements (en complément des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et du Programme d'Intérêt Général).
Ces aides concernent les travaux de réhabilitation, d'économie d'énergie, d'adaptation pour le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite, ou encore la mise en location de logements à loyers modérés.
Outre la constitution des dossiers de demande d'aide, Bien chez Soi accompagne de façon globale l'ensemble du projet, auprès des particuliers, copropriétés ou syndics projets.
Entièrement gratuites et ouvertes à tous, ces prestations sont personnalisées et permettent un accompagnement de A à Z : diagnostic technique, mise au point d'un projet, étude financière et fiscale, orientation vers un réseau d'entreprises, analyse des devis, identification de solutions locatives …

LOGEMENT DURABLE

Le dispositif Bien chez Soi est un élément clé de la politique de TPM en faveur du logement durable. Des logements privés confortables, économes en énergie, adaptés en nombre et en qualité aux besoins des ménages, sont nécessaires au dynamisme économique et social durable du territoire. La Métropole s'est engagée à accélérer la rénovation du parc résidentiel privé, où vit la majorité des habitants et dont la qualité générale doit être améliorée.
Hubert Falco, président de la Métropole, souligne : « Depuis sa création, la Métropole est engagée dans le souci de contribuer à ce que chacun de ses habitants dispose d'un logement confortable, économe en énergie, et adapté à ses besoins. Nous le savons tous : l'habitat reste le défi majeur pour diminuer l'empreinte énergétique d'un territoire.
Aussi, depuis 2017, le guichet unique Bien chez Soi a permis d'accompagner des centaines de projets de rénovation de logements, participant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'habitat privé mais également à la dynamique du tissu économique local. En effet, ce sont plus de 2 000 logements réhabilités depuis 2017 (985 maisons individuelles et 1 100 appartements) et près de 13,4 millions de travaux, soit pour 1€ de subvention, près de 6,5 euros de travaux générés pour le secteur du bâtiment ».

NOUVEAUTÉS 2022

Jean-Louis Masson, vice-président de la Métropole en charge de l'Habitat, explique : « Encouragée par le retour favorable sur la période 2017/2021 et la nécessité de pérenniser ce guichet unique, la Métropole s'est engagée dans la mise en œuvre du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique. Bien chez Soi ira encore un peu plus loin en matière d'accompagnement. Pour les particuliers, les propriétaires situés dans les zones de bruit bénéficieront d'un accompagnement supplémentaire sur l'acoustique. Pour les artisans, la Chambre des Métiers accompagnera les propriétaires de locaux de moins de 1 000 m² afin de les sensibiliser et les accompagner à la rénovation de leurs biens. » •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER…

Pour contacter un conseiller Bien chez Soi
bienchezsoi-tpm@citemetrie.fr
08.05.69.23.20
www.bienchezsoi-tpm.fr

Toulon
Une nouvelle ambition pour l'hôpital Sainte-Musse

Sorti de l'emprunt toxique, le CHITS dessine une nouvelle ambition médicale grâce aux financements historiques du Ségur de la santé.

Le Centre hospitalier intercommunal Toulon La Seyne-sur-Mer (CHITS), en direction commune avec le Centre hospitalier d'Hyères, et établissement support du Groupement hospitalier de territoire du Var, confirme la sortie de l'emprunt structuré, dit « toxique » qui dégradait ses comptes depuis près de 15 ans et limitait sa capacité à investir.

PROJET MÉDICAL

La sécurisation de cet emprunt contracté en 2008 pour 30 M€ dans le cadre du financement de la construction du nouvel hôpital Sainte-Musse, auprès de la Caisse Française de Financement, constituait un préalable indispensable pour envisager la mise en œuvre de son projet médical et sa déclinaison architecturale.

Grâce à l'action constante et déterminante du président Hubert Falco et du conseil de surveillance du CHITS, au soutien historique de l'État et à l'accompagnement du directeur général de l'Agence Régionale de Santé PACA, un financement exceptionnel de 86 M€ a été attribué à l'établissement. Cela permet de sécuriser la dette du CHITS et de soutenir le financement de ses investissements.

Par ailleurs, les deux établissements bénéficient d'un accompagnement historique de l'État et l'Agence Régionale de santé PACA à travers un financement complémentaire de 18 M€, dédié à la mise en œuvre de ce projet médical commun ; une aide de 5,5 M€ permettant au Centre Hospitalier de Hyères de restaurer ses capacités financières ; une enveloppe globale de 4 M€ visant à répondre aux besoins de la communauté médicale et soignante et relancer l'investissement du quotidien.

L'implication massive de la communauté médical et soignante pour la définition d'un nouveau projet médical commun, pierre angulaire du projet d'établissement 2022-2027, témoigne du dynamisme de la communauté hospitalière. Ces orientations stratégiques pour l'avenir des deux établissements seront déclinées dans un schéma directeur immobilier qui visera à poursuivre leur modernisation, améliorer la qualité de la prise en charge des patients comme les conditions de travail des équipes et affirmer leur positionnement sur leur territoire de santé. •

Photos Thierry CARI.

Santé
Prévenir les cancers avec le CRDR et l'Hôpital Sainte-Musse

Dans le cadre de Mars Bleu, le Centre Hospitalier Intercommunal Toulon/La Seyne-sur-Mer, en lien avec la MGEN et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, ont organisé trois journées d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

Ces actions s'adressaient au grand public ainsi qu'aux professionnels hospitaliers. Les équipes des services de gastro-entérologie, de santé au travail et de diététique se sont à cette occasion mobilisées pour accueillir et renseigner les professionnels et le grand public. Des stands tenus par les partenaires intervenant sur le territoire, ont également assuré la distribution de kits de test, des documents d'information, des quizz, des ballons d'animations, des goodies…

43 000 NOUVEAUX CAS CHAQUE ANNÉE

Moins d'un tiers des Français cite spontanément le cancer colorectal parmi les 3 cancers les plus fréquents. Pourtant, avec ses 43 000 nouveaux cas déclarés chaque année, le cancer colorectal est non seulement l'un des plus fréquents mais aussi le 2ème cancer le plus meurtrier – tous sexes confondus. Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse à toute personne de 50 à 74 ans. Dans la région Sud, près de 1 591 833 personnes sont concernées. Le pourcentage des cancers dépistés dans la population éligible est de 0,34 %.

Ceci représente, depuis 2008, environ 6 000 cancers dépistés dans la région Sud. Le pourcentage des lésions précancéreuses dans la population éligible est, en moyenne, de 1 %. Ceci représente, depuis 2008, environ 12 500 personnes chez qui le dépistage a évité la survenue d'un cancer, dans la région Sud. •

La gazette de la Mine

Musée de la Mine de Cap Garonne (La Garde - Le Pradet - Carqueiranne) **Avril 2022**

La Mine fait peau neuve !
et vous invite à découvrir
ses nouveautés.
Visites libres ou guidées,
expositions temporaires, espace
géologie, espace paléontologie,
nouvelle boutique...

Une immersion au cœur de la terre unique dans la région !

La Mine de Cap Garonne, un site exceptionnel !

Découvrez l'endroit magique où bat le cœur de la terre et sa situation offrant des panoramas sur la rade de Toulon et les Iles d'Hyères !

Au sein d'un massif forestier unique surplombant la Méditerranée, les anciennes mines de cuivre de Cap Garonne comptent parmi les plus beaux sites minéralogiques du monde. La diversité, la richesse, l'intérêt scientifique des minéraux recensés y attirent depuis très longtemps des chercheurs venus du monde entier.

C'est un fantastique voyage au cœur de la terre.

La visite de ses anciennes galeries de cuivre est une leçon vivante, une aventure pour petits et grands, une découverte de l'infiniment petit...

Un sentier de découverte

permet également d'embrasser un panorama exceptionnel des îles d'Hyères à la rade de Toulon.

L'engouement des visiteurs pour ce fabuleux voyage au centre de la terre va grandissant, **plus de 700 000 visiteurs** ont déjà parcouru ces galeries mystérieuses chargées d'histoire.

Nouveautés 2022

Exposition paléontologique en partenariat avec le Musée d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence et la commune de Fox-Amphoux. Pour les enfants, ateliers et animations pédagogiques autour de la paléontologie. Découvrez également nos cinq dinosaures qui ont investi les galeries de la Mine !

Le musée de La Mine de Cap Garonne c'est aussi :

- Les Nocturnes de la Mine en juillet et août
- Les Journées du Patrimoine
- La Nuit des Musées
- HalloMine le 31 octobre
- De nombreuses animations pour le jeune public
- Les anniversaires de la Mine. Chasse au trésor, goûter et animations au cœur de la mine pour passer un anniversaire inoubliable.

Côté pratique

Parcours Cœur de Mine et Exposition Temporaire

- Visite libre : Ouvert du mardi au Dimanche de 14h à 17h (tous les jours en juillet et août de 10h à 17h)
- Visite guidée : Sur réservation préalable. Visite à 15h. (en juillet et août, visites supplémentaires). Durée environ 1h15.

Tarifs

- Parcours Coeur de Mine + Exposition Temporaire : Adultes 7€
Enfants de 6 à 18 ans : 4.50€ / Moins de 6 ans : Gratuit / Etudiants, Pôle emploi, PMR : 4.50€ / Seniors : 6€ **(+ 2€ en visite guidée)**
- Exposition Temporaire : + de 12 ans 4€ / Moins de 12 ans : gratuit

Musée accessible aux personnes à mobilité réduite, accompagnées.
Animaux en laisse acceptés.
Température à l'intérieur de la mine, environ 15 degrés .

Programmation culturelle 2022

• Le 21 mai à 21h
La Nuit des musées

• Le 4 juin à 20h30
Apéritif concert jazz
Groupe Ad Libitum

• Le 24 septembre
à 18h30 et 21h30 Théâtre
«Job ou l'errance du juste »
Adaptation d'un texte biblique, mis en scène par Serge Sarkissian, avec Catherine Salviat, Sociétaire Honoraire de la Comédie-Française, Bernard Lanneau et Richard Martin (ou Cédric Colas).
Violoncelle : François Olivier de Sardan
Production Onésime 2000

• Le 1er juillet à 20h30
Apéritif concert Jazz
Beethoven's blue third

Réservation et billetterie
www.mine-capgaronne.fr
Tarif : 25€

Cycle de conférences avec Stephen GINER

- Vendredi 16 septembre à 19h : Le Var, terre de géants
- Samedi 15 octobre à 16h : Extinctions et biodiversité
- Vendredi 28 octobre à 19h : Le rôle de l'homme dans la sixième extinction
- Vendredi 18 novembre à 19h : L'histoire géologique du Var

Durée environ 1h30
Apéritif échange avec le conférencier à la fin de son intervention.
Tarif 4€ par personne.
Moins de 12 ans gratuit.

MUSÉE DE LA MINE DE CAPGARO

Site touristique et pédagogique majeur du département, le musée de la Mine de Cap Garonne se refait une beauté sous le coup de pioche de son nouveau président.

Christian Garnier répond à nos questions.

Pouvez-vous vous présenter ?
Conseiller municipal au Pradet, j'ai été élu président du musée de la Mine en juillet 2022, par le Conseil d'administration du Syndicat de la mine. ce dernier est composé de 4 représentants, élus des communes du Pradet, de La Garde et de Carqueiranne. Nous avons immédiatement engagé un programme de rénovation de la scénographie du musée et la création d'une exposition temporaire annuelle.

Cette année, vous avez obtenu le label du Parc national de Port-Cros.
Effectivement, il s'agit de la marque «Esprit Parc». Elle est destinée aux produits, services et actions associatives situées sur les communes adhérentes au Parc de Port-Cros. Ces actions respectent un certain nombre de critères comme la valorisation et la préservation des sites naturels. Le musée de la Mine est depuis longtemps déjà dans cette action, aussi il était normal d'officialiser notre adhésion. D'autant que nous sommes un excellent relais du Parc en termes de communication et de promotion d'activités touristiques proches de notre environnement.

Avez-vous d'autres projets de labellisation ?
Nous sommes en cours de préparation pour une labellisation «Musée de France» qui concerne notre collection de minéraux ainsi que les recherches pratiquées dans la mine. Ce site est classé parmi les premiers sites mondiaux de minéralogie.

Quelle sont vos ambitions ?
Avec le Conseil d'administration, nous avons fixé un certain nombre d'objectifs. Amélioration de l'accueil du public qui comprend l'agrandissement des structures d'entrée et de sortie des visiteurs. Développement culturel par la dynamique des expositions temporaires, leur but étant d'attirer le public plus régulièrement sur des sujets attractifs et parfois ludiques et les amener ainsi à découvrir l'histoire de la terre. Un cycle de conférences sur le thème de l'exposition est également prévu ainsi que des rendez-vous musicaux et théâtraux.

Quelle est votre vision du tourisme?
La pratique touristique de notre musée est la mieux adaptée au respect de la préservation du site. Nous avons une jauge d'accès limitée à 100 personnes sur une espace de 6000 m².
Nous essayons aussi de concilier différents aspects, l'attrait ludique, pédagogique et environnemental du site. Le musée est ouvert toute l'année quelques soient les conditions météorologiques ce qui nous permet d'étaler la fréquentation.

Le musée a une vocation pédagogique. Quelles sont les dernières nouveautés ?
Nous avons créé un espace géologique pour la compréhension générale de la terre. Cet espace retrace l'histoire du site au travers des temps, avec une loupe sur Le Pradet. Nous y avons réalisé une échelle, «Les marches du temps », matérialisée au sol depuis l'apparition de la vie jusqu'à la toute dernière, celle des humains, qui va donner aux visiteurs, la réalité de la dimension du passé terrestre. L'exposition temporaire, qui est notre principale nouveauté, permet aux visiteurs de revenir à la mine sur un nouveau thème.
Cette année, ce sont les dinosaures, pas pour faire peur... mais au contraire pour les découvrir et comprendre comment ils ont vécu et disparu. Un cycle de conférence aura lieu à l'automne sur ces sujets.

Pouquoi le musée de la Mine remporte un tel succès ?
En premier, la beauté du site...
La mine de Cap Garonne est aussi belle au dehors qu'en dedans. Les galeries sont grandes, colorées et accessibles à tous. Les expositions y sont exceptionnelles dans un cadre naturel qui n'a pas besoin de décor. Enfin, une équipe accueillante et disponible pour les visites, les ateliers et des manifestations ludiques pour les plus jeunes. Nous avons remis en service une boutique de minéraux, de pierres polies pour la décoration ou les bijoux. Le musée de la Mine de Cap Garonne est un site unique en Europe.

Musée de la Mine de Cap Garonne
1000, chemin du Baou Rouge
04 94 08 32 46
info@mine-capgaronne.fr
www.mine-capgaronne.fr

La Valette-du-Var
Grande mobilisation des associations après l'incendie du massif des Maures

9 associations de la commune se sont mobilisées pour récolter des fonds, après l'incendie du massif des Maures, survenu durant l'été 2021.

Le 24 mars, Thierry Albertini, maire de La Valette, vice-président de la Métropole et du Département, a remis deux chèques à Thierry Bongiorno, maire de Gonfaron, la commune sinistrée. Cette séquence avait été différée en raison de la crise sanitaire. Au total, 4 680€ ont été remis au profit des sinistrés et du reboisement de la commune.
Coordinatrice de l'action, Claude Arnaud a ajouté : « L'Oliveraie de La Valette a également participé en proposant des légumes bio de qualité, sous forme de panier. Ils ont offert des cagettes d'abricots qui ont été vendues au profit des sinistrés. Dans un premier temps, nous avons collecté puis distribué des vêtements, des produits d'hygiène et d'entretien et des jouets. Pour la commune de Carnoules. Ensuite, nous avons collecté des fonds que nous remettrons, avec le plus grand plaisir, au maire de Gonfaron ».
De son côté, Thierry Albertini a remercié les associations pour leur mobilisation (Lou Rodou Valettois, Les Rejetons de la Pigne, Amitiés valettoises, Vivre mieux à La Valette, Comité Officiel des Fêtes, Anim' Entrevert, Amicale des Philippevillois et Constantinois et leurs Amis, Comité Animation Coupiane et CIL La Coupiane Val-Sud). •

Photo PRESSE AGENCE.

À NOTER...

PRÉVENTION FEU DE FORÊT

Le préfet du Var appelle à la plus grande vigilance pour l'emploi du feu. Compte tenu de la sécheresse des sols, il appelle à la plus grande vigilance en matière d'emploi du feu. « Ces derniers jours, de nombreux incendies de végétation sont à déplorer et nécessitent des interventions lourdes de la part des sapeurs-pompiers.
La prudence est de mise et chacun doit respecter les consignes en vigueur. Ainsi, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, conformément à l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 réglementant l'emploi du feu. Tout emploi du feu est interdit lorsque le vent est supérieur à 40 km/h. Pour signaler tout départ de feu, appeler le 18 ou le 112 en localisant l'incendie avec précision », avertit Evence Richard.
L'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 ainsi que l'ensemble des consignes concernant la réglementation de l'emploi du feu sont disponibles sur le site de la préfecture : www.var.gouv.fr/reglementation-de-l-emploi-du-feu-dans-le-var-a1271.html

Environnement
Charles Berling : « Planter des arbres plutôt que balancer des bombes » !

A l'occasion de la Journée internationale des forêts, le maire Thierry Albertini a invité Charles Berling, comédien, metteur en scène et directeur du théâtre Liberté-Châteauvallon, a participé au projet du verger du futur en plantant un arbre de son choix au cœur du jardin de Baudouvin.

Cette plantation préfigure le verger du futur et participe à la mise en valeur du lieu. Une belle idée qui a été lancée par le Domaine de Baudouvin en ce début d'année, en invitant des personnalités marquantes qui contribueront à la renommée du jardin par la plantation symbolique d'un arbre.
Première à inaugurer cette initiative, Nadège Forestier, arrière-petite fille d'Henri de Rothschild, qui fut propriétaire du site de 1926 à 1942, a ainsi planté un camélia dans le jardin d'ombres.

SOUVENIRS D'ENFANCE

De son côté, Charles Berling a choisi de planter un manguier. Un choix qui peut paraître étonnant mais que l'acteur explique par son attachement à des souvenirs d'enfance lorsqu'il vivait à Tahiti. Il raconte : « Notre avenir est substantiellement lié à la nature. C'est magnifique d'avoir su préserver un tel endroit, au pied du Coudon. La scène nationale Châteauvallon – Liberté se pose des questions sur l'avenir, donc sur la nature et notre rapport à la nature. J'ai trouvé que cette idée de planter des arbres était un symbole fort. Il vaut mieux planter des arbres que balancer des bombes. Et pourquoi un manguier ? Parce que c'est un arbre qui a été très important pour moi. Quand j'étais tout minot à Tahiti, je passais mes journées dans les manguiers ». •

Photos PRESSE AGENCE.

La Garde
Christophe Kasperski, un homme de solutions

Le 14 mars, dans les locaux de l'AFUZI, Cécile Muschotti, députée du Var, a remis la médaille de l'Assemblée nationale à Christophe Kasperski, président de l'association Var Économie Circulaire.

Avant tout, la médaille de l'Assemblée nationale distingue la valeur de l'engagement citoyen. C'est une reconnaissance de l'engagement exceptionnel au service d'une société unie, solidaire et protectrice de son environnement.
« Aujourd'hui, le sens politique a pris un sens parfois péjoratif, mais en grec ancien, le mot politique faisait référence à la vie de la cité », a rappelé la parlementaire.

ENGAGEMENT

Elle a ajouté : « Si Christophe Kasperski a été mis en lumière lors de cette cérémonie, c'est parce qu'il fait partie de ces personnes qui font de la politique noble sans le savoir, en faisant des actions concrètes au bénéfice de tous. Les activités professionnelles, comme l'engagement de M. Kasperski, vont dans le sens de la préservation de nos ressources, de la mise en œuvre d'une économie circulaire à l'échelle du territoire, et de choix raisonnés pour notre environnement. C'est pourquoi, j'ai voulu le mettre à l'honneur en lui remettant cette médaille de l'Assemblée nationale ».
« Christophe Kasperski est un homme de solutions », a, encore, souligné Cécile Muschotti. En effet, membre fondateur et président depuis deux ans de Var Économie Circulaire, il mène une action collective grâce à une équipe composée de bénévoles.

PROTÉGER NOTRE FUTUR

« Certains sont ingénieurs dans l'environnement, d'autres responsables RSE ou cadres dans des grands groupes. Tous sont réunis avec l'objectif de protéger notre futur en faisant connaître et reconnaître l'économie circulaire dans le Var », a expliqué le président de la structure.
« La vocation de notre association est de faire du Var un département exemplaire en la matière, en constituant un réseau d'acteurs engagés dans l'économie circulaire et en aidant les acteurs varois ayant mené des actions exemplaires à se faire connaître et reconnaître », a conclu Christophe Kasperski. •

Photo PRESSE AGENCE.

Club services
Le Lions Club TPM vient en aide aux aînés

Le 3 mars, le Lions Club Toulon Provence Méditerranée a remis un chèque de 800€ aux résidents des EHPAD/USLD de l'hôpital Georges Clemenceau, à La Garde.

Ce chèque permettra l'acquisition d'un salon de jardin qui contribuera à l'amélioration et au confort des pensionnaires.
Chaque année, conformément à la devise internationale du club services, le Lions Club Toulon Provence Méditerranée organise une manifestation récréative à l'attention des pensionnaires de l'établissement, avec au programme un spectacle et un goûter.
Une initiative qui a vu le jour grâce à un ancien président du Lions Club dont le père était pensionnaire à l'hôpital Georges Clemenceau.
« Nous souhaitions remercier le personnel pour la qualité de son travail, pour son humanisme et, enfin, apporter une modeste contribution au bien-être des résidents. Malheureusement, à cause de la crise sanitaire et du confinement, ces journées récréatives ont été supprimées en 2020 et 2021 », raconte le président Jérôme Payan.
Concernant le don, l'équipe de l'établissement a opté pour l'achat d'un salon de jardin qui fera le bonheur des résidents, en attendant le retour des après-midi récréatifs ! •

Photo PRESSE AGENCE.

Jérôme Payan, président du Lions Club Toulon Provence Méditerranée a remis le chèque à Bertrand Pavillon, directeur adjoint de l'EHPAD et Christel Mancho, cadre de santé.

Le Pradet

Une journée de solidarité avec l'Ukraine

La Ville du Pradet participe à l'immense élan de solidarité pour la population ukrainienne. Lors d'une journée organisée par la Municipalité, 7 500€ ont été récoltés et remis à la Croix Rouge.

L'objectif de cette journée était de proposer un programme pour toute la famille, avec des animations pour les enfants, des ateliers, des châteaux gonflables, une tombola, des concerts pour récolter des dons en faveur des réfugiés ukrainiens.

« Je tiens à remercier tous les Pradétans et les commerçants qui ont contribué au succès de cette journée », s'est félicité Hervé Stassinos, le maire du Pradet.

En parallèle à cet événement, les Pradétans souhaitant accueillir des réfugiés peuvent se manifester auprès de la mairie (aide-ukraine@le-pradet.fr), pour être accompagnés dans leurs démarches.•

Photos PRESSE AGENCE.

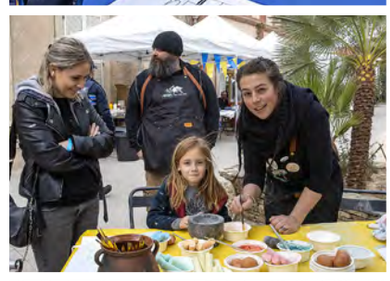

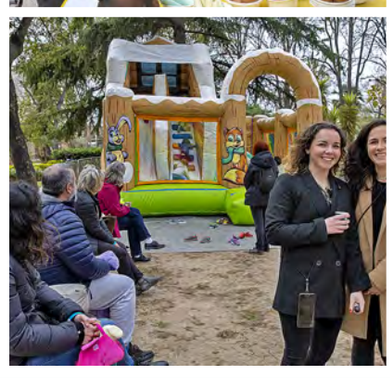

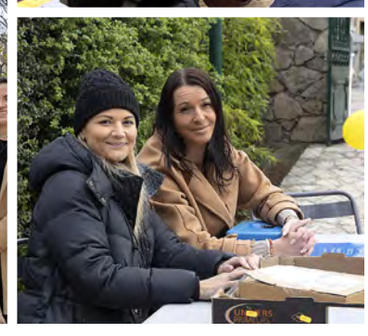

Le Pradet

Une famille ukrainienne accueillie par Hervé Stassinos

Après un long périple, une famille ukrainienne a trouvé refuge dans la ville.

Arrivée chez Olena, ukrainienne installée au Pradet depuis 2011, Oleksandra, la maman d'Olena, Natalia, sa sœur et son neveu Dimitri sont arrivés au Pradet, le 13 mars. Depuis le vendredi 18 mars, la famille bénéficie d'un logement en centre-ville.

« Avec l'accord de la préfecture, en quelques jours, il fallait trouver un hébergement, en l'occurrence un trois pièces situé au-dessus du CCAS, le rafraîchir, puis faire appel aux Pradétans pour le meubler et l'équiper. Comme je parle le polonais, j'ai partagé quelques mots de réconfort avec la famille, très heureuse de notre accueil », raconte Hervé Stassinos, le maire.

Une semaine plus tard, Oleksandra, Natalia et Dimitri se sont installés dans leur logement. A Mykolaïv, une ville située au sud de l'Ukraine, proche d'Odessa, la situation est tendue. C'est pourquoi la famille a été heureuse de retrouver un peu d'espoir et beaucoup de réconfort dans le Var.

Olena a confié : « Ils ne souhaitaient pas partir mais les bombardements ont commencé il y a quelques jours. Aujourd'hui, nous avons appris que le quartier de ma maman est sous les bombes » ! Olena remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour cet accueil ainsi que son employeur, le camping les Palmiers à Hyères qui a proposé un travail à Natalia.

Nous souhaitons à Oleksandra, Natalia et Dimitri de retrouver un peu de sérénité et d'espoir. •

Photo PRESSE AGENCE.

Une semaine autour de l'archéologie

Dans le cadre de la première semaine départementale de l'histoire et de l'archéologie proposée par le Département, la bibliothèque du Pradet a accueilli deux auteurs.

La première Semaine départementale de l'histoire et de l'archéologie proposait une mise en lumière des thématiques "Histoire" et "Archéologie". Du 7 au 12 mars, sur le territoire varois se sont déroulés des conférences historiques et archéologiques, journées d'étude, séminaires, rencontres dans les collèges, les médiathèques, les librairies… Scientifiques, amateurs, passionnés d'histoire et d'archéologie ou simple curieux, chacun s'est passionné pour des récits et des découvertes, parfois étonnantes.

Parmi la quarantaine de rendez-vous littéraires, la bibliothèque municipale a accueilli deux auteurs, Yannick Grannec, auteure de « La déesse des petites victoires », « Le bal mécanique », « Les simples » et le plongeur archéologue David Djaoui, auteur du livre « Enquêtes archéologiques l'affaire Valérivs Procvlvs ».

« Nous sommes très fiers d'avoir intégré le magnifique programme de cette semaine. Ces rencontres ont permis au public d'échanger avec les auteurs en tout simplicité. Une autre façon de susciter la curiosité à l'histoire et à l'archéologie. » a souligné Martine Clopin, conseillère municipale déléguée à la médiathèque. •

Photos PRESSE AGENCE.

Hyères
Le Parc national mobilisé contre le risque incendie

Face à des épisodes de sécheresse et de chaleur de plus en plus nombreux et intenses, le Parc national de Port-Cros se mobilise contre le risque incendie.

Avec plus de 1600 ha de forêt dans les cœurs insulaires du Parc national et de nombreux espaces forestiers sur les communes de son aire d'adhésion, le Parc est en première ligne face à la menace du feu. Avec ses partenaires, il met en œuvre plusieurs actions pour prévenir le danger. Depuis les incendies de forêt de 2017, le Parc se mobilise avec tous ses partenaires dans un contexte de risque accru et de forte fréquentation touristique des îles d'or.

ORIGINE HUMAINE

95 % des feux de forêts ont pour origine un comportement humain, majoritairement une imprudence. Si 91% des visiteurs de l'île de Porquerolles sont informés du risque incendie de forêt, seulement la moitié associent ce risque à la cigarette. Fumer aux abords de la forêt, même sur les plages, peut pourtant avoir de graves conséquences.

La cigarette est donc strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers de promenade, tout contrevenant encourant une amende de 135 €. Le feu se déplace plus vite qu'un randonneur. Sa propagation peut dépasser les 5km/h et l'écran de fumées arrive avant les flammes avec sa toxicité. Les flammes produisent un panneau radiant à hautes températures à l'avant du front de feu.

Dans ces conditions, et particulièrement avec le vent, les îles peuvent rapidement devenir un enfer.

Afin d'assurer la sécurité des visiteurs, l'accès aux massifs forestiers est restreint voir interdit selon le niveau de risque incendie.

Du 19 juin au 20 septembre, une carte est publiée chaque jour, à 19 h, pour la journée du lendemain, sur le site Internet de l'État dans le Var. Elle renseigne sur le niveau de danger et les fermetures des massifs forestiers du département.

Tous les étés, des dispositifs de surveillance, de médiation et de sensibilisation sont mis en place. Ce sont les agents de l'établissement, des prestataires ou des saisonniers qui interviennent auprès des visiteurs.

GARDE RÉGIONALE FORESTIÈRE

Dès 2018, avec le soutien de la Région Sud, le Parc a renforcé son dispositif d'information sur le risque incendie grâce à la mise en place de la Garde Régionale Forestière. Depuis 2020, cette formation se déploie au départ de la Tour fondue vers l'île de Porquerolles, sur la presqu'île de Giens (Hyères) et au cap Lardier (La Croix-Valmer). Sa mission consiste à rappeler les principes élémentaires de sécurité aux visiteurs. elle informe sur les gestes et comportements à éviter, les règles d'accès au massif et les bons réflexes qui peuvent sauver.

Cette année, des écoguides vont renforcer le dispositif. Les équipes mèneront à bien leurs missions d'éducation à l'environnement de juin à septembre sur les communes de Ramatuelle, de la Croix-Valmer, de Hyères, de La Garde et du Pradet, sur terre comme en mer. De nombreux habitants ou résidents des îles montrent l'envie de participer à cet effort de sensibilisation pour préserver cet environnement unique. Le Parc souhaite répondre à cet enthousiasme en permettant à des volontaires, dans la mesure de leurs disponibilités, de renforcer les dispositifs de sensibilisation. •

Photo Alain BLANCHOT.

Pour aller plus loin : http://www.portcros-parcnational.fr/fr/des-actions/proteger-et-preserver/ne-jouons-pas-avec-le-feu

Election
Isabelle Monfort, réélue présidente du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Parc national de Port-Cros s'est réuni le 10 mars à Hyères.

Lors de cette séance, ouverte par Evence Richard, préfet du Var, les membres du conseil ont réélu leur présidente.

Instance de débats et d'échanges, le Conseil d'administration du Parc national de Port-Cros valide la politique de l'établissement, contrôle et approuve le budget. Ses 43 membres sont des élus, des représentants des administrations et du monde associatif, des socio-professionnels, des personnalités qualifiées désignées par la ministre en charge de l'environnement.

ADOPTION DU PÉRIMÈTRE DU PARC

Lors de la séance, Isabelle Monfort, siégeant au Conseil d'administration en sa qualité d'élue d'Hyères, a été réélue. Elle a remercié l'ensemble des membres du conseil pour leur confiance renouvelée. Elle a rappelé le bilan positif de la dernière mandature, qui a notamment permis l'adoption du périmètre d'adhésion du Parc national de Port-Cros et la mise en œuvre de sa Charte de territoire.

Elle a mis en avant sa volonté de valoriser les acquis, doper la créativité et communiquer davantage sur le sens de l'action du Parc. Enfin, elle a réaffirmé son engagement à poursuivre la défense des moyens du Parc auprès de l'État ainsi que les statuts et la considération des Parcs nationaux français au sein de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Les membres du Conseil ont également élu à la vice-présidence, Catherine Huraut, élue de la Croix-Valmer et Hélène Bill, élue de La Garde, ainsi que deux nouveaux membres du bureau : Christian Garnier, élu du Pradet, en tant que représentant des communes de l'Ouest de l'aire d'adhésion et Laurence Cananzi, représentant les habitants de Porquerolles.

Les principales délibérations ont concerné l'adoption du budget rectificatif de l'établissement, la régulation de la pratique du vélo sur l'île de Porquerolles, le plan de gestion de la réserve intégrale de l'îlot de Bagaud et le bilan du plan pluriannuel d'actions du Parc. •

Photo PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Consultez la liste des membres du conseil d'administration :
http://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/letablissement-public/la-gouvernance

La Farlède

Les îles de La Réunion et Tromelin à la Médiathèque Eurêka

Après l'Italie, le Japon, l'Allemagne, la Louisiane, le Tibet, le Brésil et l'Irlande, la Médiathèque Eurêka a invité une nouvelle fois les Farlédois à un extraordinaire voyage.

Cette année, le cap a été donné sur l'océan Indien pour découvrir l'île de La Réunion et l'île Tromelin, dite aussi l'île aux esclaves.

Du 8 mars au 2 avril, dans le cadre de sa manifestation annuelle « Un pays à l'honneur », la médiathèque s'est parée de ses plus belles couleurs pour rendre un bel hommage à l'île intense, La Réunion et l'incroyable île de sable, Tromelin.

Yves Palmieri, maire de la Farlède, souligne : « Avec un pays à l'honneur, la médiathèque souhaite faire voyager les Farlédois. Les inviter à explorer un pays ou une région du monde par la découverte de la culture à travers ses traditions, ses coutumes, son histoire et tout ce qui peut être remarquable : la musique, la cuisine, l'artisanat… Cela a été aussi pour moi l'occasion de belles découvertes et de belles rencontres comme notre jeune farlédoise Mélanie Robert qui a vécu trois mois sur cette île mystérieuse et riche en histoire, l'île de Tromelin ou l'écrivain Max Guerout, archéologue ».

Avec cette nouvelle édition, les découvertes étaient multiples, festives et intenses, avec au programme des expositions, des conférences, du cinéma, des ateliers, des soirées musicales et dansantes, sans oublier une médiathèque magnifiquement décorée par toute l'équipe de la médiathèque. •

Photos PRESSE AGENCE.

La Farlède

Mélanie Robert, une riche expérience sur l'île de Tromelin

A l'occasion de la manifestation « Un pays à l'honneur », organisée par l'équipe de la Médiathèque Eurêka, Mélanie Robert revient sur son expérience sur l'île de Tromelin en tant qu'infirmière pour le territoire « Terres australes et antarctiques françaises ».

Avant de présenter sa conférence devant une cinquantaine de personnes, une grande première pour cette passionnée de photo et de voyage, Mélanie a répondu aux questions de La Gazette du Var.

Présentez-nous l'île de Tromelin ?

Mélanie. Tromelin est située à 500 km de La Réunion. Minuscule bout de terre, soumis aux alizées, dépourvu de végétation et entouré de récifs, Tromelin est un îlot désert d'1 km2 qui n'abrite que quelques chercheurs, des oiseaux, des tortues, des Bernard l'Hermite bien dodus mais également une histoire tragique. Au XVIIIe, à la suite d'un naufrage, 80 esclaves malgaches y sont abandonnés avant d'être secourus 15 années après. C'est en effet le 29 novembre 1776, quinze ans après le naufrage, que Jacques-Marie Boudin de Tromelin, commandant la corvette La Dauphine, récupère les huit esclaves survivants : sept femmes et un enfant de huit mois.

Comment en tant qu'infirmière clinicienne, on se retrouve carré, isolé en plein Océan indien avec pour seul compagnie deux collègues de travail, des oiseaux et des tortues de mer ?

Mélanie. Tout simplement l'envie de sortir de ma zone de confort et d'allier mon métier d'infirmière et mes passions pour la photo, la nature et les voyages.

Comment s'est déroulée cette aventure ?

Mélanie. Après avoir postulé comme infirmière auprès du territoire français des Terres Australes, j'ai passé des entretiens, des tests sportifs, psychologiques, un check up complet, enfin de quoi s'assurer de ma capacité à vivre en autonomie 3 mois sur un bout de rocher. Ensuite, j'ai suivi une formation accélérée aux urgences de La Réunion pour parer à toutes éventualités et urgences sur l'île de Tromelin. Ma mission première était d'assurer la sécurité sanitaire des deux personnes travaillant sur site.

Quelles étaient vos missions ?

Mélanie. Prioritairement, assurer l'entretien du poste de secours de la base, pratiquer de nombreux tests pour être prête en cas d'urgence et dispenser des formations de secourisme au personnel sur place. J'ai également participé aux missions de mes collègues comme l'entretien de l'île, la gestion de nos déchets et ceux ramenés par l'océan, la gestion logistique de nos réserves, des surgelés. J'ai eu l'impression de travailler chez Picard à un moment ! J'avais également en charge le contrôle de l'eau potable.

Que retenez-vous de cette expérience ?

Mélanie. Le sentiment de se reconnecter avec la nature et soi-même. Cela peut paraître un peu bateau mais c'est bien ce sentiment. Vivre sans notion d'urgence, de temps, de pression, en autonomie, loin de tout. Et il y a eu ces moments incroyables, des soirées de pleines lunes magiques où je pouvais voir les tortues de mer pondre et les naissances des bébés tortues ! C'était incroyable !

Avez-vous eu des moments plus difficiles ?

Mélanie. Non pas vraiment, peut-être un petit moment de blues au bout de deux mois. Mais sinon, c'est passé très vite. Le plus dur a été l'interdiction formel de se baigner dans une eau si belle et si limpide. En effet, les fonds descendent à 4000 mètres avec des courants très forts et quelques gros poissons ! •

Photo PRESSE AGENCE.

• **Vendredi 22 avril :**
> 18h30 : vernissage de l'exposition « Le Musée du rien » par Renaud Piermarioli

• **Samedi 23 avril :**
> 10h-11h : atelier poésure animé par Renaud Piermarioli
> 11h30 : lecture performance

• **Jeudi 28 avril :**
> 18h30 : ciné-club (film de Georges Perec)

• **Samedi 14 mai :**
> 11h : finissage, lecture performance « Rien à déclamer »

Événement coorganisé par
Renaud Piermarioli & Cédric Lerible, de la revue Teste
et

Ville de La Farlède

Programme sur www.lafarlede.fr / **Service culture • Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30**
23 chemin du Partégal • Mardi : 14h-18h, mercredi & vendredi : 9h-12h/14h-18h, jeudi : 16h-18h, samedi : 9h30-14h

La Londe-les-Maures

Fête des Vins, le rendez-vous incontournable du printemps

Dimanche 17 avril, de 9h à 14h, Place de la Mairie, les vignerons du Terroir Côtes de Provence - La Londe organisent leur traditionnelle grande Fête des Vins.

Cette édition, qui a lieu sur le parvis de l'Hôtel de Ville, vous permet de déguster les blancs, rouges et rosés de leur production et d'apprécier toute la typicité d'un terroir d'exception, entre terre et mer. Les dégustations sont gratuites contre l'achat d'un verre à 5€.

Une trentaine d'exposants issus de l'appellation Côtes de Provence La Londe, est attendue pour ce premier rendez-vous de l'année.

« Chaque année, cet événement permet de mettre en lumière les vins blanc et rosé du terroir Côtes de Provence, en sachant que celui de La Londe est le seul des 5 terroirs existants à posséder la dénomination de terroir pour les trois couleurs (rosé, rouge et blanc) », explique Eric Dusfourd, directeur de la Cave des Vignerons Londais et cheville ouvrière passionnée de l'organisation.

Il ajoute : « Cette typicité est un marqueur fort de notre identité, notamment en termes de notoriété pour notre terroir et un élément très important pour l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO). D'autant que nous sommes en train de candidater à la notion de Cru, en visant à obtenir, d'ici quelques mois, la dénomination Côtes de Provence, Cru La Londe ».

En obtenant cette précieuse distinction, les vins du terroir de La Londe renforceraient leur identité propre auprès des consommateurs, car cette notion de Cru est mieux comprise par les acheteurs que la mention actuelle « Dénomination Géographique Complémentaire » (DGC).

D'autant que La Londe est une commune où l'activité agricole reste très présente. D'ailleurs, le travail a repris dans les vignes et les premiers bourgeons ont éclaté.

« Le vignoble préserve la qualité des paysages et apporte une qualité de vie et environnementale indéniable pour ses habitants et les touristes qui y viennent chaque année à l'occasion de leurs congés d'été ou tout au long de l'année », constate Eric Dusfourd.

Organisée en collaboration avec la Ville, la Fête des vins sera inaugurée le 17 avril à 11 heures 30, par François de Canson, premier magistrat et producteur viticole. •

À NOTER...

Les domaines présents à la Fête des Vins

- CHÂTEAU ANGUEIROUN
- CHÂTEAU DES BORMETTES
- CHÂTEAU DU CARRUBIER
- CHÂTEAU L'ADELYS
- DOMAINE SAN PEÏRE
- DOMAINE DU MIRAGE
- DOMAINE DE FAVANQUET
- DOMAINE SAINTE CAMILLE
- DOMAINE SIMONNOT
- CHÂTEAU PANSARD
- DOMAINE CHÂTEAU VERT
- DOMAINE DE LA COURTADE
- DOMAINE DESACHY
- DOMAINE DES FOUQUES
- CHÂTEAU MARAVENNE
- MAS DES BORRELS
- DOMAINE DES MYRTES
- DOMAINE DE LA PRESQU'ILE
- DOMAINE DU REVAOU
- DOMAINE DE LA SANGLIERE
- FIGUIERE
- CHÂTEAU STE MARGUERITE
- CHÂTEAU TOUR SAINT HONORE
- DOMAINE DES TROIS CHÊNES
- CHÂTEAU LES VALENTINES
- CHÂTEAU LA VALETANNE

Guerre d'Algérie

« Nous autres à La Londe » se souvient du massacre du 26 mars 1962

7 jours après les accords d'Evian, qui doivent mettre fin à la guerre d'Algérie, le 26 mars 1962, une manifestation pacifique, composée de nombreuses femmes et de nombreux enfants, se dirige en cortège vers le quartier de Bab El-Oued à Alger pour protester contre son bouclage par l'armée française.

Et, ce 26 mars 1962, plusieurs dizaines de pieds noirs tombent sous les balles de militaires français à Alger, pendant cette manifestation pacifique. Aujourd'hui, la souffrance des survivants est toujours vive. Soixante ans après, les souvenirs sont intacts. La douleur aussi.

80 MORTS ET PLUS DE 200 BLESSES

Le 26 mars 1962, un soleil printanier chauffe doucement Alger. Les accords d'Evian ont été signés huit jours auparavant, établissant la fin de la guerre d'Algérie et un cessez-le-feu. Mais à la suite de la mort de sept appelés du contingent, tués par l'OAS, le quartier de Bab El-Oued est en état de siège. L'armée française est à la recherche de suspects. En soutien aux habitants de Bab El-Oued et à l'appel de l'OAS, une manifestation est organisée sur le plateau des Glières.

Devant la grande Poste, un détachement de tirailleurs semble nerveux et prêt à en découdre. Soudain, un militaire lâche une première rafale de mitraillette ! Cela dure 12 longues minutes. Malgré les appels désespérés d'un homme qui supplie le chef de la troupe de crier « halte au feu », on dénombre plus de 80 morts dont deux jeunes filles de 10 et 15 ans ! Et, on comptabilise au moins 200 blessés.

60 ans après cet événement meurtrier, comme chaque année, l'association « Nous autres à la Londe » se réunit devant le monument dédié aux morts d'Afrique du Nord, au cimetière de La Londe-les-Maures. En l'absence du président Georges Tredici, c'est Claudine Lopez, membre du bureau de l'association, qui a lu le message afin d'honorer celles et ceux tombés ce jour-là pour l'amour du drapeau tricolore et de leur terre d'Algérie.

Après un dépôt de gerbe et une minute de silence, l'assemblée a entonné la Marseillaise et le chant des africains, en présence de Alain Hanana, porte-drapeau du comité local du Souvenir Français, seule association patriotique représentée. •

Photos Georges COCHET.

VILLE DE LA LONDE LES MAURES

FÊTE DES VINS

DIMANCHE 17 AVRIL

9H > 14H • PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

MÉDITERRANÉE
Porte des Maures

LA LONDE
CÔTES DE PROVENCE

LA LONDE
LES MAURES

La Londe-les-Maures

Au Carnaval, déguisements, confettis et bonne humeur !

Retour en photos sur le Carnaval de la Ville de La Londe-les-Maures.

Déguisements, musique, confettis et bonne humeur ont rythmé le défilé 2022 dans les rues du centre-ville. Le 19 mars, le cortège du Carnaval, s'est élancé, en musique et en présence du char fleuri de l'ESCAL, de l'avenue du Général de Gaulle (parking Victor-Hugo) pour une arrivée sur le parvis de l'Hôtel de Ville, où un goûter était offert aux enfants.

Avec en tête du cortège, solidement entourés de nos chères têtes blondes, de nombreux élus du Conseil municipal dont François de Canson, le maire, Nicole Schatzkine (Affaires scolaires et personnel municipal), première adjointe, Cathy Baschieri, adjointe en charge des affaires sociales et Jean-Marie Massimo, adjoint en charge des sports.

Le public (parents, enfants, et élus) pouvait partager ses photos et les meilleurs moments du Carnaval 2022 sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) avec #LaLondeCarnaval. •

Photos ALAIN BLANCHOT.

Cavalaire-sur-Mer

Une belle rencontre avec les professionnels des métiers d'art

Lors de la 8ème édition des Rencontres des Métiers d'Art, le public a rencontré les artisans qui produisent et fabriquent les richesses de notre culture et de notre patrimoine.

Une vingtaine d'exposants et d'exposantes était présent pour partager leur savoir-faire, le 9 et 10 avril, à Cavalaire.
Des femmes et des hommes de passion qui ont mis tout leur cœur à présenter leur travail, en suscitant peut être des vocations artistiques ou culturelles.
Souffleur de verre, ébéniste, vannier, artisan de la mosaïque et du vitrail, peintre sur soie ou sur porcelaine, créatrices de bijoux et de bougies parfumées, il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

LES FEMMES A L'HONNEUR

Ainsi, le public a retrouvé sur l'Esplanade de Lattre de Tassigny un marché artisanal qui mettait en valeur la production de nombreuses créatrices et créateurs. On a pu rencontrer Céline Prévost, créatrice de bougies parfumée et de diffuseurs de parfums d'ambiance, Audrey Hebert, créatrice d'accessoires autour du bébé, Carmen Perrin, céramiste venue de la Seyne-sur-Mer, Carine Bammert, créatrice dans l'univers du tissu autour des enfants.
Mais, les visiteurs ont aussi découvert la Savonnerie de Seillans, représentée par Christophe Malsert, et échangé avec Sabine Darsonval créatrice de sac, qui s'est reconvertie dans le bijou en émail sur cuivre, Camille Marquestaut, créatrice de bijoux en résine et feuille d'or, Stéphane Picarone, créateur de soins cosmétique à base de bave d'escargot et lait d'ânesse, Stéphanie Martel, créatrice de bougie de décoration fleurie et dentelle.
Enfin, en faisant le tour des stands, les visiteurs pouvaient également rencontrer Danielle Milot créatrice passionnée de peinture sur verre, Nicolas Tozello, coutelier venu de La Mole, Teddy et Orlane, deux passionnés, lui souffleur de verre, et elle fileuse de verre, ou Robert Stéphane, sculpteur.
Dans la partie démonstration et ateliers, les artistes étaient installés sur le parvis de la Maison de la Mer. L'équipe de Marcel Saba (souffleur artisanal de verre), l'association de Lambesc « Tourneurs et Art du bois en Provence » les sculpteurs sur bois de Taradeau et, Camille Dillet (vannerie), présentaient leur travail. •

Saint-Tropez

Emmanuelle Zugmeyer, présidente de Femmes Chefs d'Entreprises

La délégation des Femmes Chefs d'Entreprises (FCE) du Golfe de Saint-Tropez est désormais présidée par Emmanuelle Zugmeyer. La jeune femme dirige une agence immobilière à Sainte-Maxime.

Emmanuelle Zugmeyer prend donc la suite des deux années, présidées par Valérie Helleboid, avocate à Saint-Tropez. La passation de pouvoirs s'est déroulée, le 24 février, lors d'une soirée mensuelle thématique, qui s'est tenue au restaurant le Clos Charm'Lin à Cogolin. Cette soirée, avec pour thème « Le Social Commerce », a rassemblé 29 Femmes Chefs d'Entreprises, venues de tout le golfe de Saint-Tropez.

PREMIER RÉSEAU FÉMININ

FCE FRANCE est une association interprofessionnelle, non-gouvernementale et apolitique qui regroupe plus de 2 000 femmes chefs d'entreprises qui gèrent leur entreprise et en sont financièrement responsables.

Créé en 1945, le réseau FCE France est le premier réseau féminin d'entreprises. Son objectif est de promouvoir la mixité dans les entreprises et les instances institutionnelles comme source de croissance économique. Ainsi, FCE accompagne le développement des entreprises membres, par du partage d'expériences, de l'entraide, de la formation et informations pour gagner en agilité. Présente dans plus de 70 pays industrialisés, FCEM (Femmes Chefs d'Entreprises Monde) est un facilitateur d'affaires et agit pour la visibilité des femmes entrepreneurs dans le monde. •

NOUVEAU BUREAU

Le nouveau bureau est composé de :
Vice-présidente : **Mylène KAPALA**, KAPALA, Agence de Communication Digitale à Cogolin,
Vice-présidente : **Elsa ROUSSEL**, notaire au Cannet-des-Maures,
Secrétaire : **Andrea PIMENTEL**, ART & PIERRE, à Sainte-Maxime,
Secrétaire : **Valérie HELLEBOID**, avocate à Saint-Tropez,
Trésorière : **Aurélie BAUDOUIN**, SERTINOX à Grimaud,
Trésorière : **Véronique RUSSO-CORNEC**, CEGEXCO à Grimaud,
Responsable événementiel : **Christelle FRAICHER**, Le Jardin des Sens à Cogolin,
Responsable recrutement : **Jennifer COUSINOT**, QU'ELLE BAZAR à La Croix-Valmer.

À NOTER...

Le prochain rendez-vous FCE Golfe de Saint-Tropez :
21 avril : « Oser l'investissement Pro », à Grimaud.
fce.golfedesainttropez@gmail.com
06 28 05 90 90

Cabasse

Yannick Simon : « On essaye de gérer au mieux, malgré la baisse des dotations de l'État »

Président de la Communauté de communes Coeur du Var, Yannick Simon entame son deuxième mandat de maire de Cabasse, après avoir été réélu en 2020. Il répond aux questions de La Gazette du Var.

Comment se passe la gestion de votre commune ?

Yannick SIMON. Tout va à peu près bien, à part les problématiques liées aux maires des petites communes, c'est à dire les baisses de dotations, notamment de l'État. On essaye de gérer au mieux avec les moyens que l'on a, sans mettre en péril les comptes publics et sans taper dans la poche des administrés. On arrive à faire des projets.

Pourtant, la ville ne manque pas d'atouts ?

YS. Nous comptons 2000 habitants, Cabasse était une commune industrielle et minière jusqu'en 1990 avec la fermeture des mines de bauxite. C'est ici que se trouvait la plus grande mine d'Europe ! Maintenant, l'activité économique est tournée vers la viticulture avec un peu de tourisme vert et un développement de gîtes et de chambres d'hôtes. Cela marche très bien.

En termes d'équipements, où en êtes-vous ?

YS. Nous avons réalisé une maison médicale, d'énormes travaux sur l'assainissement et on essaye d'agrémenter la vie des citoyens en développant le tissu associatif notamment.

Et comment cela se passe-t-il au niveau de la Communauté de communes ?

YS. Je suis président de Cœur du Var depuis juillet 2020. C'est la continuité, même si les présidents changent. Nous sommes sur la finition du centre des Sigues pour accueillir le centre de loisirs, les CLSH. Nous sommes sur le projet de Var Eco Pôle qui est une zone économique haut de gamme, afin d'attirer des entreprises de haute technologie pour faire le développement haut de l'Intercommunalité. Cela rapporte à toutes les communes, car nous sommes en fiscalité professionnelle unique. C'est-à-dire que nous captons la CFE, l'ex taxe professionnelle au niveau de l'Intercommunalité. Cela nous permet d'investir sur d'autres projets, notamment un centre aquatique, une ressourcerie sur Pignans. Nous sommes en train de passer en transition écologique et nous devrons rénover nos bâtiments, développer des salons thématiques, etc.

Et qu'en est-il du Plan Alimentaire Territorial ?

YS. En effet, mon grand projet est le Plan Alimentaire Territorial. Ce projet ambitieux, c'est l'autonomie alimentaire, dans un premier temps, orientée vers les cantines scolaires et ensuite à tout le monde. C'est un investissement énorme. Cela veut dire qu'il va falloir que l'on produise du maraîchage, du protéagineux, peut-être de l'élevage. On est sur une monoculture de vignes. Il va falloir se diversifier ! Installer des exploitants capables de travailler et de vivre de leur travail, d'installer de véritables circuits courts. Je vais essayer d'être le facilitateur de ce projet avec la Société du Canal de Provence, UNEDIS et la Chambre d'Agriculture, les exploitants.

Quels sont vos autres projets ?

YS. L'autre sujet, c'est la reconquête des friches agricoles qui est un enjeu très important. C'est un projet local avec des interlocuteurs locaux. Je souhaite parvenir à un protocole avant 2030. •

Photo PRESSE AGENCE.

Le Luc-en-Provence

Un centre de vaccination efficace et de proximité

Grâce au soutien de Richard Lamouroux, directeur de l'hôpital de Brignoles, la Ville du Luc-en-Provence ouvrait l'unique centre de dépistage du territoire Cœur du Var, à la fin de l'année 2020.

À cette époque, le dépistage restait le meilleur moyen de ralentir la progression du virus et grâce au test RT-PCR réalisé à la salle Jean-Louis Dieux, les habitants obtenaient un résultat en moins de 2 heures. Le 3 février 2021, Le centre s'est transformé en centre de vaccination. Ouvert 5 jours par semaine, il effectuait 40 injections par jour. Aujourd'hui, 600 injections sont réalisées par semaine à raison de 3 jours d'ouverture hebdomadaire.

SERVICE DE PROXIMITE

« Le seul moyen d'endiguer cette pandémie reste la vaccination. La Municipalité n'a jamais failli. En tant que ville centre, elle a pu offrir à tous les habitants de la Communauté de communes un service de proximité », se félicite Dominique Lain, maire du Luc-en-Provence.

Il ajoute : « Les statistiques ont montré qu'une injection sur 3 est réalisée pour un Lucois. Plus de 7 injections sur 10 étaient réalisées pour l'ensemble de la Communauté de communes. Le reste des injections concernaient principalement des Varois et 1 % des personnes vivant en dehors du département. Tous ces chiffres démontent que le centre de vaccination a servi l'ensemble des habitants de notre territoire. Tous les CCAS de la Communauté de communes ont bénéficié de créneaux réservés. Les personnes les plus fragiles ont pu trouver un rendez-vous.

Ce centre a compté, également, sur la présence des bénévoles de l'association AGIR ABCD, que la municipalité remercie, notamment la présidente, Mme Chabuel pour le temps passé aux services de la communauté ».

LES POMPIERS PRESENTS

Parmi les autres soutiens, les pompiers ont, dès l'ouverture, répondu présents et trouvé des solutions à tous ceux qui ont sollicité le centre.

Ensuite, la Municipalité a remercié le Circuit du Var et son président Pierre Bedrane, pour la mise à disposition de matériel et de personnels à de très nombreuses reprises durant cette année.

Enfin, la Ville a remercié le personnel de l'hôpital du Luc et de la pharmacie de l'hôpital pour sa disponibilité.

« C'est aussi l'occasion de remercier tout le personnel de santé dont Sonia Audibert et le Docteur Jean-Louis Acquaviva, qui ont mobilisé les infirmiers et les médecins, chaque jour depuis l'ouverture. Ce centre est l'illustration d'un travail au service du territoire. En tant que maire et président du SDIS du Var, je me félicite du succès de notre petit centre de vaccination », conclut Dominique Lain. •

Photo PRESSE AGENCE.

MARRE DE PAYER

TROP CHER À LA POMPE ?

PASSEZ AU BIOÉTHANOL, LA RÉGION SUD

DOUBLE SON AIDE

JUSQU'À 500€* D'AIDE

« Protéger votre pouvoir d'achat, c'est ce que nous voulons à travers cette aide ! »

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

*** TOUTES LES CONDITIONS SUR**

maregionsud.fr

maregionsud | MaRegionSud | maregionsud

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Conception-réalisation : Direction de la Communication et de la Marque de la Région Sud.

AZUR TOITURE

MIRALLES FLORENT & fils

" FAITES VOS TRAVAUX SEREINS, NE PAYEZ QU'À LA FIN "

CE SONT LES CLIENTS QUI EN PARLENT LE MIEUX !

Brigitte G. - Saint-Maximin (5/5)
La réfection de plusieurs versants de notre toiture, de faîtages et solins vient de s'achever après 5 jours de travail intense. L'équipe de 3 personnes a fait preuve de beaucoup d'attention et d'implication. Tout ce qui avait été promis a été réalisé, nettoyant et rangeant chaque jour et laissant à la fin un chantier très propre. Des personnes sérieuses, respectueuses et à l'écoute qui ont fourni un très beau et bon travail. Nous les recommandons sincèrement et en parlerons autour de nous avec beaucoup de plaisir !
(Le 2 juillet 2021).

Francis R. - Solliès-Ville (5/5)
La réfection totale de la toiture de notre habitation a été exécutée dans les délais, par une équipe expérimentée, polie et serviable, pour un prix compétitif. Impossible de trouver quoique ce soit à critiquer. (Le 25 juin 2021)

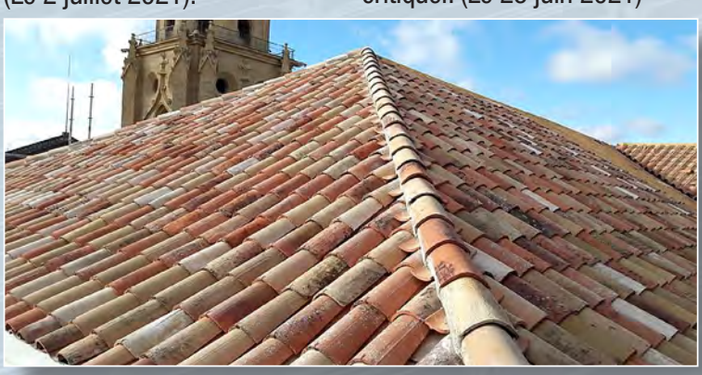

Elise S. - Toulon (5/5)
Excellente entreprise d'un très grand sérieux. Equipe très professionnelle, budget maîtrisé, grande réactivité et à l'écoute des besoins du client, en grande confiance. Je la recommande vivement. (Le 27 mars 2021).

Fabienne M. (5/5)
Accueil / Service : 5/5
Rapport qualité / Prix : 5/5
Travail soigné. À recommander absolument.
(Le 24 mars 2021).

Julien V. - Hyères (5/5)
Entreprise sérieuse. Travail rapide et de qualité. (Le 15 février 2021).

Laurent Rizzo - Carqueiranne (5/5)
Dans la cadre d'une réfection de toiture, le personnel d'AZUR Toiture a fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une écoute client remarquable. Ayant le souci du détail, l'équipe de M. MIRALLES a laissé une excellente impression et un travail de qualité. Je la recommande vivement !
(Du 30 novembre au 18 décembre 2020).

Serge Bora - Solliès-Pont (5/5)
Travail irréprochable. Equipe toujours animée du souci de bien faire et d'une grande compétence. À recommander absolument ! (Le 6 août 2020).

CARQUEIRANNE 1795 route des 3 Pins
COGOLIN 19 Rue Gambetta
CAVALAIRE 381 avenue Maréchal Lyautey
azurtoiture2604@gmail.com
www.azur-toiture.fr

06 28 46 79 71